

Lutte contre l'extrémisme violent et la prolifération des armes légères : Les capacités de 50 membres du CNT renforcées

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 08 JUIN 2022

1113

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Durée de la Transition



La polémique entre le Mali et la CEDEAO



Côte d'Ivoire : Ouattara affaiblit Gbagbo !



Semaine culturelle de L'UCAO-UUB : Sous le signe de la science et la diversité culturelle



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

07 Juin
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

669

Nouveaux cas confirmés

04

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

03 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
03 cas graves en soins intensifs
86 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 115

Guéris

30 260

Décès

735

dont 40 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.17



P.22



P.29



/ Une /

Durée de la Transition : La polémique entre le Mali et la CEDEAO

P.5

/ Brèves /

Contribution : «Nous unir pour réinventer le Mali»

P.15

Mali : le Colonel Assimi Goïta n'a plus que 20 mois à passer au pouvoir :

Ce qu'il a décidé ce 6 juin

P.15

GDCM : Des grincements de dents !

P.16

Lutte contre la prolifération des armes légères au Mali : Le Secrétariat Permanent doté de matériels roulants

P.16

Turquie-Mali : Erdogan s'entretient au téléphone avec le Colonel Assimi Goïta

P.17

Mise en application des accords obtenus par le SNESUP auprès du gouvernement :

Des résultats probants obtenus par le BEN-SNESUP

P.17

Impôts et domaines : L'ANTRID pour un partage d'expériences avec la jeune génération

P.17

/ Actualité /

Restauration de l'autorité de l'État à Tombouctou et Taoudéni : La MINUSMA appuie le processus

P.19

Mali : Colère et déception à Bamako contre la CEDEAO

P.20

Police Nationale : Le DG au chevet des commissariats de Bamako

P.21

Projet Lithium de Goulamina : Les promesses seront-elles tenues ?

P.22

Célébration des 30 ans de CANAL+ MALI : 30 mois d'abonnements en jeu pour les abonnés

P.24

/ Politique /

Ils ont dit durant la marche / Mme Sy Kadiatou Sow, ancienne ministre, présidente du mouvement « Anw Ko Mali Dron » : « Aucun précepte religieux n'encourage ce genre de violence... »

P.26

An II du M5-RFP : Le double appel de Choguel Kokalla Maïga

P.27

Billet d'humeur : au sujet du décret sur la nouvelle durée de la Transition au Mali

P.28

Lutte contre l'extrémisme violent et la prolifération des armes légères : Les capacités de 50 membres du CNT renforcées

P.29

/ Culture & société /

Cinéma : La jeunesse au pouvoir

P.30

Semaine culturelle de L'UCAO-UUB : Sous le signe de la science et la diversité culturelle

P.31

/ International /

Burkina Faso : Mahamadou Issoufou, nouveau médiateur de la CEDEAO

P.32

Burkina Faso : Une Coalition syndicale d'étudiants exige la « suppression des conditions récentes au FONER »

P.33

Côte d'Ivoire : Ouattara affaiblit Gbagbo !

P.35

/ Sport /

Éliminatoires CAN 2023 : Éric Sékou Chelle et les Aigles frappent fort d'entrée

P.36

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Karamako B. KEITA

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Durée de la Transition

La polémique entre le Mali et la CEDEAO

C'est le Colonel Abdoulaye Maiga, en sa qualité de porte-parole du Gouvernement qui avait été chargé d'informer l'opinion nationale et internationale de la décision des autorités du Mali, de fixer à deux ans la durée reliquataire de la transition au Mali. Anticipant la surprise de ses compatriotes, l'incompréhension d'une partie des partenaires du Mali et les possibles interprétations tendancieuses, le non moins ministre de l'Administration territoriale s'est livré à une explication de texte, une sorte de service après-vente pour expliciter la mesure prise, répondre aux interrogations et déminer le champ des critiques. Face à la présentatrice du jour du Journal Télévisé de l'ORTM dont il « a pris d'assaut le studio », il a justifié la mesure prise aux plans juridiques et politiques et sans l'air d'y toucher sur le plan diplomatique. Ne dit-il pas à cet égard « **Nos plus hautes autorités ont estimé que nous avons atteint un niveau très avancé dans les négociations avec la CEDEAO ce qui a justement motivé l'adoption de ce décret**

fixant le délai de transition à 24 mois. Ce n'est pas une surprise, le médiateur a été informé bien avant, le comité local de suivi et tous les chefs d'Etats de la CEDEAO ».

Mais voilà que la CEDEAO, dès le lendemain de la signature du décret fixant la durée de la Transition, soit hier mardi a publié un Communiqué dans lequel elle « **prend acte de la si-**

gnature, le lundi 6 juin 2022, par les Autorités maliennes, d'un décret prolongeant de 24 mois la période de transition dans le pays. Elle regrette que cette décision ait été prise à un moment où les négociations se déroulent encore, en vue de parvenir à un consensus... »

Que dire ? Qu'un nouveau bras de fer entre le Mali et la CEDEAO se profile derrière ce début de polémique ? Faut-il s'attendre à ce que les faucons de l'organisation fasse de cette séquence un nouveau prétexte de maintien des sanctions contre le Mali ? Le Burkina Faso et la Guinée n'ont-ils pas fait autant ?

En encadré l'interview improvisé accordée à la chaîne officielle de télévision le 6 juin 2022 et le Communiqué de la CEDEAO du 7 juin 2022

■ Maffenin Diarra



Interview accordée à la chaîne officielle de télévision le 6 juin 2022, par le Colonel Abdoulaye Maïga, Porte-parole du Gouvernement



ORTM : Quelles sont les implications de ce décret ?

Colonel Abdoulaye Maïga : Je voudrais d'abord indiquer que ce décret a deux grandes significations. D'abord, une signification juridique et une signification politique. Sur le plan juridique, je voudrais ici rappeler que la transition dans notre pays a débuté le 25 septembre 2020 pour une période de 18 mois. Donc, cette période s'est achevée le 25 mars 2022. Par conséquent, à l'adoption de ce décret fixant la transition pour 24 mois de manière rétroactive qui commence donc le 26 mars 2022 à tout son sens. Cela relève tout naturellement de la rigueur juridique, proroge donc la transition, il ne s'agit pas d'une nouvelle transition, il s'agit d'une prorogation de la transition et surtout évite le vide. Un autre élément sur le plan juridique, il est important de préciser que cette prorogation implicite de la transition est prévue dans la charte révisée. Sur le plan politique je voudrais ici rappeler que la mention aux recommandations des Assises Nationales de la Refondation à tout son sens. Il vous souviendra que les délè-

gués qui ont pris part à ces Assises Nationales de la Transition ont fixé une période plancher de 6 mois et une période plafond de 5 ans. En adoptant le décret, le chef de l'Etat président de la Transition Son Excellence le colonel Assimi Goïta prouve à suffisance, sa ferme volonté de défendre les intérêts supérieurs du peuple malien. C'est -à -dire de mener un certain nombre de réformes politiques et institutionnelles avant l'organisation des élections. Un autre message sur le plan politique, je pense que s'il s'agit très clairement d'une réponse aux personnes qui accusent injustement les autorités de la transition de vouloir s'éterniser au pouvoir. Connaissez-vous des pouvoirs qui souhaitent s'éterniser et qui décident en toute indépendance, en toute liberté, de fixer le début d'une transition antérieurement à la date d'option du décret ? Personnellement je n'en connais pas. Je pense que s'il y avait des manœuvres politiciennes, il aurait été plus logique et plus cohérent de fixer les 24 mois à partir du 6 juin 2022, ce qui n'est pas évidemment le cas.

ORTM : Depuis le 26 mars 2022, quelles sont les actions majeures qui ont été réalisées dans le cadre des réformes politiques et institutionnelles ?

Col Abdoulaye Maïga : Il est important de rappeler que parmi les 516 recommandations des Assises Nationales de la Refondation, le gouvernement a décidé de choisir les actions les plus urgentes pour revenir rapidement à un ordre constitutionnel. Parmi ces actions, il y a l'adoption d'une nouvelle constitution, il y a la relecture de la loi électorale ainsi que la relecture d'un ensemble de textes connexes relatifs aux élections. Aujourd'hui, on fait très clairement le constat que le comité indépendant du suivi évaluation de la mise en œuvre des Assises Nationales de la Refondation a été créé le processus de nomination de ces membres est en cours. Nos plus hautes autorités y tiennent pour que justement les engagements pris soient appliqués dans la même veine. Je voudrais aussi rappeler qu'il y'a juste quelques jours, le premier 2022, le gouvernement a adopté le cadre stratégique pour la refondation de l'Etat qui participe également dans la même dynamique d'appliquer un certain nombre d'actions urgentes durant cette phase de transition. Également l'adoption du projet de loi électorale par le gouvernement qui a été transmis au Conseil Nationale de la Transition qui l'examine en ce moment. Également est une illustration parfaite de ces avancées. Ce que je voudrais dire au-delà de ces réformes politiques et institutionnelles, on ne peut pas occulter l'amélioration de la situation sécuritaire grâce à la montée en puissance de nos FAMAS qui est une source de fierté et qui est un fait tangible. Évidemment, sans ces avancées sur le plan sécuritaire, il serait illogique en tout cas illusoire de penser que les autres activités peuvent être mise en œuvre, en tout cas la mise en œuvre serait totalement compromise, voire impossible.

ORTM : A quand le chronogramme détaillé des élections ?

Col Abdoulaye Maïga : On sait qu'il y a beaucoup d'attente concernant ce chronogramme. A partir du moment où le décret fixant la durée de la transition à 24 mois pour compter du 26 mars 2022 a été adopté par nos plus hautes autorités, l'élaboration d'un chronogramme est fort aisée. En tout cas, sa publication est imminente. Nous attendons, inchallah l'adoption du projet de loi électorale par le Conseil National de Transition et sans cela, il serait très difficile d'avoir un chronogramme précis. Je prends un exemple très simple à titre illustratif. Vous savez dans l'actuelle loi électorale, le délai de convocation du collège électoral est de 60 jours. Ensuite quand vous regardez un peu le délai entre les deux tours des élections présidentielles, c'est un délai de 15 jours. A la demande de la classe politique, nous avons revu ce délai à la hausse. En tout cas dans le projet de loi électorale aujourd'hui ce qui est proposé c'est d'avoir 90 jours pour convoquer le collège électoral avant le scrutin d'observer une période d'un mois entre les deux tours des élections présidentielles. Donc évidemment, ces délais ont des impacts sur l'élaboration d'un chronogramme précis.

ORTM : Avec l'adoption du décret que vous venez de lire M. le ministre devrait-on craindre un regain de tension avec la CEDEAO ?

Col Abdoulaye Maïga : Absolument pas, je voudrai essayer de dire qu'à aucun moment nos plus hautes autorités n'ont jamais l'intention d'avoir une quelconque tension avec la CEDEAO ni aucun autre partenaire. Ceci dit, je voudrais ici rappeler l'instruction en tout cas ferme de son excellence le colonel Assimi Goïta, président de la Transition, Chef de l'Etat nous a toujours instruit de chercher un compromis entre deux paramètres, les exigences de la CEDEAO, d'un côté et de l'autre côté, les aspirations du peuple Malien qui souhaite mener un certain nombre de réformes politiques et institutionnelles avant d'organiser des élections. Voilà ce qui a toujours guider notre action. Je pense que l'adoption de ce décret, le 6 juin 2022 est une preuve très éloquent de la volonté du dialogue de nos plus hautes autorités. Si on ne voulait pas dialoguer avec la CEDEAO, on aurait eu la possibilité d'adopter ce décret depuis le 26 mars 2022. Notre stratégie a consisté essentiellement à mener 3 actions : la première action, c'est de procéder à une évaluation du projet de chronogramme. La CEDEAO a été impliquée,

les Nations Unies et bien entendu l'Union Africaine. A l'issue de cet exercice toutes les activités liées aux réformes politiques et institutionnelles ont été jugés pertinentes. Avec nos partenaires il y avait quelques soucis concernant le délai mais nous avons donné toutes les garanties possibles concernant notre ferme intention, notre ferme volonté de pouvoir les réaliser. La deuxième action, c'est d'être permanentement en contact avec le médiateur, le comité local de suivi et les chefs d'Etats de la région pour trouver un terrain d'entente. La dernière action, c'est de proposer la mise en place d'un comité de suivi évaluation du projet de chronogramme piloté par le Mali avec la participation de la CEDEAO, de l'Union Africaine et des Nations Unies par souci de transparence également gage de notre bonne foi et de notre ferme volonté à tenir le délai. Ceci dit, aujourd'hui nous avons procédé à une évaluation de la situation. Nos plus hautes autorités ont estimé que nous avons atteint un niveau très avancé dans les négociations avec la CEDEAO ce qui a justement motivé l'adoption de ce décret fixant le délai de transition à 24 mois. Ce n'est pas une surprise, le médiateur a été informé bien avant, le comité local de suivi et tous les chefs d'Etats de la CEDEAO.



ORTM : Quel est votre message pour terminer cet entretien ?

Col Abdoulaye Maïga : Le message tout d'abord, c'est à l'endroit de nos concitoyens, de nos compatriotes. Vous savez les sanctions que nous subissons aujourd'hui constituent une peine, une grande souffrance pour nos plus hautes autorités et l'ensemble des responsables de notre pays. Nous ne l'avons jamais souhaité, nous ne l'avons jamais voulu. Malheureusement on le dit, le caractère illégal, illégitime et inhumain de ces

sanctions nous pousse tous les jours à réitérer notre ferme condamnation. Toutefois, l'espoir est permis, je voudrais également rappeler que la dernière décision des chefs d'Etats de reporter les décisions sur le Burkina Faso, sur le Mali, sur la Guinée n'est pas du tout la faute des autorités maliennes encore moins la responsabilité de nos plus hautes autorités. D'ailleurs le rapport présenté par le médiateur lors de ce sommet va dans le sens de nos autorités et démontre très clairement tous les efforts que nous avons déployés en vue d'arriver et de trou-

ver un terrain d'entente avec le CEDEAO. Donc, je voudrais dire à nos compatriotes que l'espoir est permis. Il ne fait aucun doute que la levée de ces sanctions est imminente, en tout cas nous le souhaitons très rapidement. Juste un dernier message, c'est de serrer les rangs, de rester soudé autour de notre patrie et un souhait que Dieu bénisse notre pays le Mali.

■ Entretien réalisé par l'ORTM
Retranscrit par Maffenin Diarra



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

COMMUNIQUE DE PRESSE

La CEDEAO prend acte de la signature, le lundi 6 juin 2022, par les Autorités maliennes, d'un décret prolongeant de 24 mois la période de transition dans le pays.

Elle regrette que cette décision ait été prise à un moment où les négociations se déroulent encore, en vue de parvenir à un consensus.

Le Médiateur de la CEDEAO poursuivra les échanges avec les Autorités du Mali, en vue de parvenir à un chronogramme mutuellement acceptable de transition, permettant d'assurer un soutien de la CEDEAO.

Abuja, le 7 juin 2022

■ Choguel Kokalla Maiga



07 Juin 2021-07 Juin 2022

01 an que nous avons été porté à la tête du gouvernement de Transition de notre Pays! Ce pays à qui nous devons tout.

Pendant un an, nous nous sommes attelés à bâtir le Mali de nos rêves. Un Mali de paix où il fait bon vivre. Un Mali reconcilié avec lui même !

Le parcours n'a pas été du tout repos!

Nous avons souvent trébuché, parfois hésité.

Pendant 12 mois, nous avons été parfois incompris et très souvent mal-jugé!

Pendant 12 Mois nous avons heurté certaines sensibilités, touché à l'orgueil de certains.

Mais une constance est demeurée et demeure plus que jamais! Nous avons cru au Mali. Nous avons cru au Peuple malien!

En 12 mois, à travers l'adversité et les difficultés imposées, nous avons pu mesurer la résilience de ce brave Peuple à qui nous rendons un vibrant hommage! Si nous avons résisté, si nous avons tenu, c'est grâce à ce peuple qui nous a soutenu. Ce grand peuple sans grand moyen est resté debout à nos côtés !!!

A vous peuple, nous disons simplement merci!

La victoire est proche et même très proche! us loin.

Sous le leadership éclairé de son Excellence Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition, le Gouvernement du Mali, fera du rêve Malikura, une réalité.

Merci de votre confiance et de votre accompagnement.

Dans la vie d'une nation, il y a un temps pour tout. A tous ceux qui hésitent encore, nous leur lançons appel pour nous rejoindre. Ce pays a besoin de tous ses fils! Unissons nous! Mettons nous tous ensemble autour de notre chère patrie pour assurer un meilleur avenir pour les générations futures! Minimisons nos différences pour retrouver ce qui nous uni!!! Le MALI.

Dr Choguel K MAIGA



■ Mali Actu



Plus que quelques semaines avant la tenue des examens de fin d'année sur l'étendue du territoire malien. Les élèves sont concentrés sur les révisions pour le bon déroulement des tests, avec le dessein d'accéder au cycle supérieur. A l'instar des années précédentes, l'année scolaire 2021-2022 n'a pas connu de grandes perturbations.



Pour une meilleure connaissance de l'opinion nationale sur les potentialités culturelles et touristiques de Tombouctou, l'Association des Ressortissants pour le Développement du Cercle de Tombouctou en abrégé (l'ARDCT) organise les 10- 11 et 12 juin 2022 au Palais de la Culture Amadou Hampathé Bah les journées culturelles de Tombouctou sous le signe: « Journées Culturelles Tombouctou, Terre de Rencontres ».



Le Bayern Munich est en train de faire un forçage de toute instance pour enrôler l'international sénégalais Sadio Mané, lors du prochain mercato estival.



■ Petit guimba

C'est avec une grande tristesse qu'on vous annonce le Deccès de notre frère et ami #Lil_P . Mes sincères condoléances à sa famille respect-
ive et à tous ses fans



■ Jeune Afrique

Le 20 juin prochain, Samuel Eto'o sera jugé pour avoir, selon la justice espagnole, omis de payer ses impôts lorsqu'il jouait pour le FC Barcelone. Il plaide la bonne foi, le gestionnaire de son patrimoine ayant été condamné.



■ Moussa Sey Diallo

ÇA A ÉTÉ DIT

« Une bonne préparation aurait permis de savoir exactement à quoi s'attendre. Les dirigeants ma-



liens ont été très surpris parce qu'ils avaient entrepris des initiatives parallèles de médiation. On a beaucoup misé sur cela, notamment la médiation du président togolais, Faure Gnassingbé, qui était quelque part un désaveu de la médiation de l'ancien président nigérian Goodluck Jonathan (officiellement mandaté par la Cédéao, ndlr). De mon point de vue, cela a pu être un facteur d'échec », estime Konimba Sidibé.

Source : Konimba Sidibé, président du parti Modec,



■ Casimir Sangala



Afrique du Sud : Le Président Ramaphosa cible d'une enquête pour avoir caché un vol de 4 millions USD dans sa ferme en 2020.

Burkina : la rémunération des ministres passe de 973 320 à 2 386 256 (145%) et celle du Premier ministre de 1 089 720 à 2 782 717 francs CFA (155%) hors autres avantages.

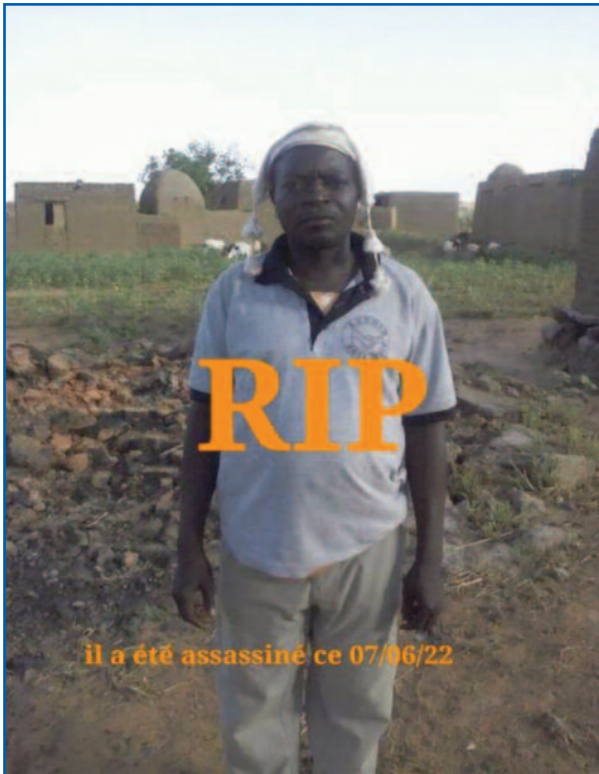
Transition : la durée de la transition fixée à 24 mois à compter du 26 mars 2022 (décret du Président de la transition).

Technologies : Danew Talla Électronics s'installe au Mali pour produire par assemblage 600 000 PC et tablettes par an et à bas coût, 1 000 emplois générés à terme.

■ Pdg-Koussenou Perou



Le chef du village de IBI AMOUSSA KODIO dans la commune de sangha, a été assassiné tôt ce matin 07/06/2022 vers 02h dans son domicile par des bandits armés sans foi donc leur objectif est de semer la peur partout . Un acte impardonnable.
Dors en paix chef du village.



■ Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, SEM Abdoulaye DIOP, a participé le lundi 06 juin 2022 à Azalaï Grand Hôtel, en compagnie de l'Ambassadeur de la Suède au Mali, Son Excellence Madame Kristina KHUNEL, à la fête nationale de la Suède.



■ Bacary Camara



Présidence de la Ligue de football de Segou.
« Tu seras roi, tu n'y peux rien, tu seras président, tu n'y peux rien. ». Ainsi va la vie, car l'homme sous le coup de certaines illusions croit pouvoir modifier

la voie que Dieu a tracée, mais tout ce qu'il fait entre dans un ordre supérieur qu'il ne comprend guère. » Mais Dieu est d'abord vérité et abnégation au service des grandes causes humaines. Seul le travail paie. L'inimitable combat sportif de Moustaph Maïga pour le rayonnement du football, dans la cité des Balazans n'est pas une vue de l'esprit. Son fantastique bilan joint au puissant capital de sympathie qui l'entoure en constituent la meilleure et parfaite illustration.
B.CAMARA/Le Phénix



■ Soumaïla Sagara



La porte du concours d'entrée à l'École Nationale d'Administration (ENA) est désormais ouverte aux licenciés.

■ Baba Boubacar Keita



07 juin 2021 - 07 juin 2022, Dr Choguel Kokala Maïga a une année à la Primature du Mali .Certes tout n'a pas marché mais l'affront du Mali a été copieusement lavé. L'état revient petit à petit .Merci mon premier Ministre pour le service rendu à la nation .Mettez la deuxième année de votre direction sous le signe du rassemblement des Maliens autour du Mali. La proposition d'un chronogramme est déjà un début de solution. Que Dieu accompagne votre pas pour le Mali car votre échec sera celui du Mali .



■ Nouhoum Koné



Il a tenté de se suicider depuis le toit d'un immeuble à cause de ses nombreuses dettes. Mais il est tombé sur une BMW et il n'est pas mort. Il a été condamné à payer la valeur de la voiture en plus de ses dettes accumulées.
Bon courage à lui



■ Gouvernement du Mali



Bientôt une usine d'assemblage d'ordinateurs au Mali

Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a reçu, ce lundi 6 juin 2022, une délégation de la société Danew Talla Electronics conduite par son Président M. Renaud Amiel. M. Amiel a informé le Chef du Gouvernement de la volonté de sa société, d'installer une usine d'assemblage d'ordinateurs portables et de tablettes électroniques à Niarela (Bamako). Cette usine, première du genre dans la sous région permettra de fournir les marchés maliens et ouest-africain, a expliqué M. Amiel. La production devra débuter en septembre 2022, et permettra la création de 200 emplois directs.

Choguel Kokalla Maïga a félicité M. Amiel pour cette initiative, fruit d'une coopération entre une société européenne et une société malienne. Ces produits à bas coûts (65 000 francs pour un ordinateur portable de type Notebook), pourraient intéresser une partie de la population malienne, a-t-il déclaré.

CCRP/Primature



■ Serge Daniel



#Mali-Coups de feu - D'après mes informations, des coups de feu sont entendus ce 06/6/22 nuit à l'entrée de la ville de Mopti (Centre) vers le commissaire de police. Les auteurs des coups de feu seraient au nombre de 6. Un drone est visible dans le ciel vers le fleuve.

■ Abdoul MBAYE



De toutes façons Macky SALL finira par partir. Le vrai problème est qu'il emportera beaucoup de monde avec lui. Ils tomberont tous dans l'abîme de la non-justice et de l'injustice. L'histoire de l'humanité regorge de précédents pour qui sait réfléchir.

■ Wassim Nasr



#Mali #Ménaka #MSA @Mossa_ag & #GATIA du général Gamou, avec des militaires FAMa du #GTIA-8 à majorité #Touareg #Imghad, lors de l'évolution vers d'Anderamboukane utilisée comme localité dortoir & infirmerie de l'EI #Sahel



#Mali l'entrée des premiers véhicules de la force #MSA #GATIA GTIA8 FAMa dans la localité d'Anouzagerene désertée suite aux attaques de l'EI #Sahel à 30 km de #Anderamboukane #Ménaka.



Le pari est risqué, les capacités tactiques et de manœuvres de l'EI dans cette zone sont similaires à ses capacités démontrées face au #JNIM #AQMI dans le Gourma. Les prochaines heures seront déterminantes tout comme la capacité à tenir le territoire évacué par l'EI #Sahel

#Mali FAMa GTIA8, #MSA & #GATIA. On remarque le treillis russe du général Gamou en compagnie @Mossa_ag hier matin au démarrage de l'expédition. La bataille pour Anderamboukane est en cours contre l'EI #Sahel



■ ibrahim sysawane



A Menaka (Andéramboukane) les affrontements ont été très violents et difficiles entre les FAMAS-MSA et les terroristes du EIGS qui ont eu de renforts sur-armés venant du #Niger. Le bilan est lourd. A noter que le Gal. Ag Gamou et Ag Acharatoumane sont toujours au front. #Mali

malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *





Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière
 d'**INGÉNIEUR** et de **MANAGER**

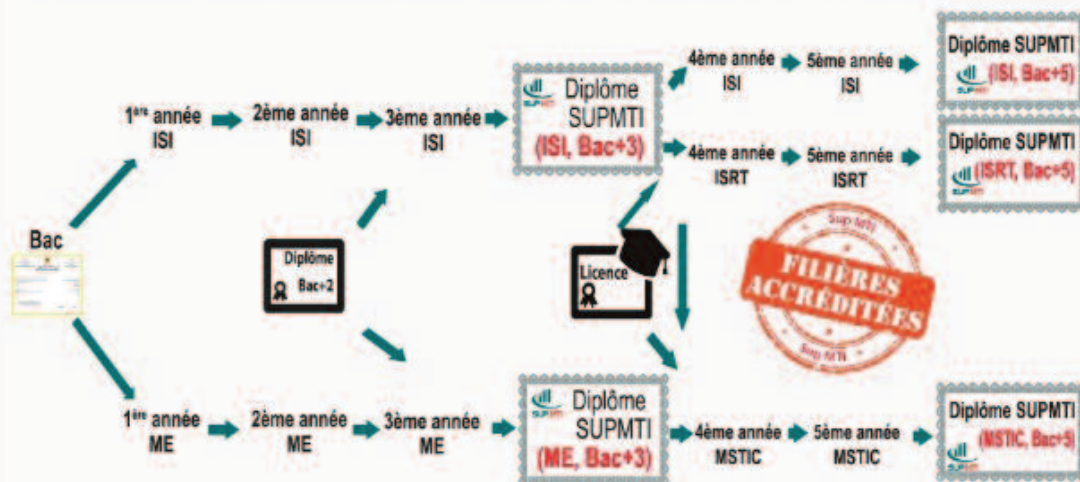
ÉCOLE DE MANAGEMENT

- ✓ Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- ✓ Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

ÉCOLE D'INGÉNIEURIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- ✓ Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE
 PAR LA FORCE
 DU GROUPE
 DES ÉCOLES
SUP MTI



Diplômes Bac+3 et Bac+5

Partenaires :



Certificats
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



Maroc



Côte d'Ivoire



Sénégal



Congo Brazzaville



Togo



Gabon



Niger

SUP MTI BENI MELLAL

Contacteur au Mali

Boulevard Hassan II,
 Quartier Al Adarissa
 (au-dessus du café voltaire)
 (+212) 612 993 056
 (+212) 5 23 42 22 33/34
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma
 @supmtibm
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10
 +223 698883 05/82017575
 mdoumbia1@yahoo.fr

Contribution : «Nous unir pour réinventer le Mali»



«Je fais partie des aînés d'un nouveau monde en émergence. Ce monde est sans pitié contre la médiocrité et le manque de vision. Il est une opportunité extraordinaire pour nous réinventer et permettre ainsi à notre pays d'inscrire durablement ses enfants dans la prospérité. Ce monde est issu d'une évolution organique de l'humanité sur deux bases : l'énergie et la communication. La première étape de cette évolution a commencé quand l'humanité a découvert et contrôlé le feu (énergie) et maîtrisé la parole (communication). La deuxième étape de cette évolution a été engagée quand l'humanité a maîtrisé l'écriture (communication) et les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz, nucléaire...). La troisième étape de cette évolution est à son début. Elle est le fruit de la maîtrise du numérique (communication) et des énergies renouvelables. Le modèle économique et social dominant issu de la deuxième étape de notre évolution est en train d'atteindre ces limites. Les pays et nations qui en sont sortis dominants l'ont compris et travaillent déjà à s'adapter à cette réalité. Cependant, il leur faut une transition écologique de 30 à 50 ans.

Contrairement aux pays développés, le Mali n'a pas besoin de transition écologique ; il peut se réinventer tout de suite. Ses citoyens peuvent commencer à s'inscrire dans la définition de leur présent par un futur à construire ensemble et non par les héritages des crises de notre passé récent. Mais cette opportunité ne peut être saisie que si nous en sommes collectivement conscients. Un travail de pédagogie pour nous sortir des débats de clash et des « kòròfoli » est essentiel pour nous inscrire dans une dynamique qui va nous permettre de réinventer un Mali en phase avec les enjeux du nouveau monde en émergence. La codification de cette nouvelle géopolitique, avec comme principaux enjeux la préservation de la planète, les énergies renouvelables, le numérique, la culture, est en cours. Nous ne devons pas en être exclus. Sinon on va continuer à prendre la part du pauvre dans la communauté des nations. C'est pourquoi je propose tout de suite un programme de construction citoyenne qui va nous permettre de construire un univers symbolique commun en phase avec les réalités du monde d'aujourd'hui et nous permettre de mettre nos talents ensemble pour réinventer le Mali tout de suite.

Mohamed Salia Touré, ancien ministre

Mali : le Colonel Assimi Goïta n'a plus que 20 mois à passer au pouvoir : Ce qu'il a décidé ce 6 juin



Le chef de la Transition malienne a fixé la fin de sa mission. Dans un décret publié le 6 juin, le Colonel Assimi Goïta a bafilé le temps qu'il reste à son gouvernement pour passer la main à un régime civil. C'est une course contre la montre qu'il a engagée. Que fera maintenant la CEDEAO qui a différé ses sanctions contre le Mali lors de son dernier sommet extraordinaire ?

Le Colonel Assimi Goïta a signé un décret présidentiel le lundi 6 juin 2022. La substantifique moelle de ce décret est qu'il fixe la durée et quasiment la fin de la Transition malienne. A l'ausculter, on y apprend que la Transition malienne durera deux ans, c'est à dire 24 mois. C'est 6 mois de plus que ce que recommanderait la CEDEAO pour lever les sanctions contre le Mali.

Cependant, ce décret a une particularité. C'est qu'en fait les militaires maliens n'ont plus vraiment 24 mois à faire au pouvoir. Aussi curieux que cela puisse paraître, le décret signé par Assimi Goïta a un effet rétroactif. En effet, selon les termes du décret, les 24 mois de la Transition prennent effet ou du moins ont pris effet à partir du mois de mars 2022. De ce fait, les militaires maliens ont donc déjà grignoté 4 mois sur les 24 qu'ils se sont donnés.

Le Colonel Assimi Goïta n'a plus donc que 20 mois pour pacifier le Mali et rendre le pouvoir aux civils. C'est un véritable challenge qui s'engage pour la sécurité du Mali et pour le retour à un régime civil. Les soldats maliens qui ont renversé Ibrahim Boubacar Kéita avaient une obsession : combattre le terrorisme, du moins juguler ses effets. Le Colonel Assimi Goïta et ses hommes mènent cette lutte avec acharnement.

Pour le Colonel Assi Goïta, il reste à convaincre les chefs d'Etat de la CEDEAO qui mettent le Mali au ban des nations ouest-africaines. Si un accord est trouvé, le Mali pourrait souffler économiquement. Et au plan politique, une décripation avec ses voisins est vivement souhaitée. Mais au niveau de la CEDEAO, il y a aussi des agendas cachés contre le Mali...

Source : Afrikmag

GDCM : Des grincements de dents !



Certains travailleurs de la société de Modibo Keita, PDG du Grand Distributeur Céréalière du Mali (GDCM), ne savent plus à quel saint se vouer ? En ligne de mire, le Groupe Keïta est en perspective de licencier 7 de ses chauffeurs et 5 magasiniers pour fautes professionnelles ou détournements. Cette décision prise fait des grincements de dents au sein de l'entreprise. De quoi s'agit-il ?

La filiale céréalière du groupe Keïta, GDCM engrais et celui du transport CT2 est sur le point de licencier, disent ils, illégalement 12 de ses travailleurs. Selon nos sources, cinq magasiniers auraient été accusés par un responsable d'avoir détourné une somme importante à hauteur de plusieurs millions de francs CFA dans les succursales de Bougouni, Sikasso et Niono. Convoqués à l'Inspection du Travail, à la date du lundi 30 mai, parmi les 5 accusés, celui de Bougouni Amadou Sidibé, et de Sikasso Alassane Ganama, ont reconnu avoir commis la faute et ce sont engagés à rembourser la société, chose qui n'empêchera pas leur licenciement, la faute étant déjà commise.

Selon une source proche du dossier, malgré qu'aucune preuve de détournement d'argent n'a été établie contre les trois autres magasiniers, ces chefs de familles pourraient être illégalement chassés de l'entreprise sans qu'aucun droit ne leur soit versé par le Groupe Keïta. Une décision qualifiée d'injuste, selon les intéressés.

Selon une autre source proche de la CT2, les sept (7) chauffeurs, contrairement aux magasiniers, ont été informés de leur mise à la retraite forcée lorsqu'ils étaient en mission au compte de la société pour des raisons qu'ils ignorent. Aujourd'hui, ces 12 chefs de familles qui seront bientôt licenciés par le riche opérateur économique Modibo Keita ne savent plus à quel saint se vouer et demandent l'implication de l'Inspection du Travail pour qu'ils soient mis dans leur droit. Car la plupart de ces travailleurs ont passé la moitié de leur vie dans cette entreprise et ne savent pas où aller aujourd'hui. Selon eux, ce qui ont fauté ou volé sont connus, mais pourquoi vouloir les mettre dans le même sac ? Pour l'heure, nos tentatives de rentrer en contact avec les responsables pour les besoins de recoupements sont restées vaines. A suivre...

Alou Badra Doumbia / Source : L'Enquêteur

Lutte contre la prolifération des armes légères au Mali : Le Secrétariat Permanent doté de matériels roulants



Le Ministère de la Sécurité et de la Protection civile a servi de cadre, le lundi 06 juin 2022, à la cérémonie de remise de véhicules et de motos au profit du Secrétariat Permanent de la lutte contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre. L'évènement était placé sous la résidence du Général de Brigade Daoud Aly MOHAMMEDINE, Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile. Il avait à ces côtés les membres de son cabinet, des Directeurs commerciaux et Directeurs ainsi que certains Chefs d'État-major.

Portant sur un lot de 4 véhicules et de 08 motos, ces moyens roulants, d'une valeur de près de 144 millions de FCFA ont été offerts par l'Ambassade du Japon au Mali dans le cadre de son partenariat bilatéral avec le Mali. Le Secrétaire permanent, le Colonel Adama Diarra a vivement remercié le ministre pour la disponibilité dont il fait toujours preuve dans le cadre de l'exercice de sa mission. Selon lui, la remise de lot de véhicules et de motos au profit de son service, manifeste sans nul doute le souci constant des plus hautes autorités du pays et leurs partenaires d'apporter un appui aux efforts que déploie déjà cette structure pour assurer la sécurité des populations et particulièrement celles des zones affectées par la problématique des armes légères. En effet, il a saisi l'occasion pour remercier l'ambassade du Japon pour son accompagnement à l'égard du Gouvernement, notamment dans la sécurisation des personnes et de leurs biens. Dans son allocution, le ministre a rappelé que la prolifération des armes légères et petit calibre est une préoccupation majeure, en plus du Mali, dans la sous-région ouest-africaine et plus particulièrement dans la bande sahélienne. Une réelle menace contre la paix, la stabilité et la prospérité des activités socio-économiques, estime le ministre. Il faut rappeler que ce dont vient à point nommé dans la mesure où, le Secrétariat permanent de la lutte contre la prolifération des armes légères est confronté à de multiples défis dont celui de la couverture du territoire national à hauteur de souhait. Une situation qui nécessite forcément, selon lui, la création et le renforcement de ses structures par l'acquisition de moyens roulants adaptés. En effet, le ministre a exhorté le Secrétaire permanent et l'ensemble de son personnel à faire bien utiliser ces matériels précieux dans le cadre de leur mission.

Aminata Diabaté, stagiaire / Source : LE PAYS

Turquie-Mali : Erdogan s'entretient au téléphone avec le Colonel Assimi Goïta



Le Président Turc, Recep Tayyip Erdogan, a eu un échange téléphonique avec le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, a indiqué un communiqué diffusé par la présidence turque. « Les relations turco-maliennes et les questions régionales ont été discutées lors de cet échange », précise le document, qui ajoute que le président Erdogan a assuré que la Turquie continuera à soutenir le processus de transition au Mali et la lutte contre le terrorisme.

Au cours de cet entretien, le Président a aussi demandé au Colonel Assimi Goïta « le soutien du Mali dans la lutte de son pays contre le terrorisme, en mettant notamment un terme aux activités de l'organisation terroriste FETO sur son territoire », indique le communiqué de la présidence turque, rapporté par le site d'information Ankara. « Fetö » est un mouvement fraternel islamiste, dirigé par Fe-thullah Gülen, un prédicateur musulman turc qui vit aux États-Unis. Cette organisation est classée par l'Etat comme une organisation terroriste, bien que l'Union Européenne et les Etats-Unis ne prennent pas cette organisation comme une entité terroriste.

Le mouvement Gülen est actif dans le domaine de l'éducation et gère des écoles et des universités privées dans plus de 180 pays. Au Mali, le Collège Horizon était à son actif avant que le Gouvernement turc ne décide de transférer cet établissement à la Fondation Maarif, en 2017.

Source : L'INDEPENDANT

Impôts et domaines : L'ANTRID pour un partage d'expériences avec la jeune génération

Les retraités des impôts et des domaines souhaitent partager leurs expériences avec la jeune génération. C'est ainsi que le samedi 04 juin 2022, l'Association Nationale et des Travailleurs Retraités des Impôts et des Domaines a réuni ses membres au cours d'une assemblée générale. Cette rencontre, placée sous le leadership du ministre de la Santé et du Développement social, Mme Diéminatou Sangaré, avait pour l'ordre du jour : la volonté de contribuer à l'amélioration de la performance des agents des impôts et mettre au profit de la Transition les expériences visant à aider le pays. Au cours de cette réunion, l'ANTRID

Mise en application des accords obtenus par le SNESUP auprès du gouvernement : Des résultats probants obtenus par le BEN-SNESUP



« Qui va sûrement, va lentement », dit un adage. Le Comité Exécutif National du Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (BEN-SNESUP) et le gouvernement malien se dirigent lentement vers une entente concernant la mise en application de des revendications qui ont fait l'objet d'accords entre les deux parties. C'est ce qui ressort du communiqué fait par le Secrétaire général du SNESUP, Pr. Adbou Mallé.

Salutations militantes ! Suite à la réunion de la commission du suivi du PV (Procès Verbal) de conciliation du 07 janvier 2021, tenue ce mercredi 1er juin 2022, le résultat suivant a été enregistré :

1. la validation de deux grilles indiciaires pour les Enseignants-Chercheurs planchers 703/746 et plafonds 1555/1650;
2. le déblocage de la hiérarchisation des Assistants et des Attachés de Recherche ;
3. la signature de la décision de création de la commission de négociation de la prime de recherche ;
4. la mise à disposition du mandat de délégation par le Ministre de l'Economie et des Finances pour le paiement des arriérés d'heures supplémentaires du 2ème trimestre étant donné que l'implication des Comités SNESUP est vivement souhaitée pour diligenter les arrêtés du 1er trimestre ;
5. l'arrêté d'intégration des 32 agents au Secrétariat général du Gouvernement pour visa », a adressé à ses camarades militants, le premier responsable du SNSUP, Pr. Abdou MALLÉ. Une information d'espoir qui présage un avenir meilleur dans l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par H. B. FOFANA / Source : Le Républicain

a félicité la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS) pour ses prouesses dans le paiement régulier de leurs pensions. Le Directeur adjoint de la CMSS, Alassane Traoré, et le DRH, Dalla Coulibaly, se sont réjouis de la note d'encouragement et rassurent qu'ils restent engagés pour le bon fonctionnement de leur structure.

Source : LE PAYS



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

La vérité sur la prestation de serment et déclaration de biens du Président reconduit

« Il n'y a pas de serment spécifique pour le président de l'OCLEI. Celui-ci est choisi parmi les membres de l'OCLEI. Moumouni GUINDO a prêté le serment de membre de l'OCLEI le 1er juin 2017. En tant que magistrat désigné par le président de la République, il fait partie des membres dont le mandat est reconduit d'office. Comme les cinq autres membres reconduits d'office, il n'a pas à renouveler son serment, celui de 2017 étant valable pour toute la durée des fonctions de membre. Comme il n'y a pas de serment spécifique au président, le renouvellement de son mandat ne l'oblige pas à prêter un serment (qui n'est pas prévu par les textes en vigueur).

Selon les textes maliens, la déclaration de biens est confidentielle. Par conséquent, publier une déclaration de biens est un manquement aux textes en vigueur ».

Restauration de l'autorité de l'État à Tombouctou et Taoudéni : La MINUSMA appuie le processus

Deux ateliers consécutifs ont été organisés du 25 au 27 mai et du 30 mai au 1 juin, sur le renforcement des capacités pour les principaux acteurs de l'administration publique, des collectivités, des acteurs politiques et de la société civile des régions de Tombouctou et Taoudéni. Ils avaient pour objectif de favoriser l'appropriation des outils réglementaires qui régissent les collectivités et le transfert des compétences de l'État aux collectivités territoriales, dans le cadre des réformes politiques, institutionnelles et démocratiques. Les deux formations répondaient à la demande des Gouverneurs de Tombouctou et de Taoudéni. Elles s'inscrivent dans le cadre des recommandations des Assises nationales de la Refondation qui ont eu lieu au niveau régional en décembre 2021.

Les objectifs

À Tombouctou comme à Taoudéni, ces sessions de formation ont porté sur le Code des collectivités territoriales et les modalités pratiques adoptées le 19 juin 2016, y compris l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales ainsi que les rôles et responsabilités de ses membres. Elles incluaient aussi le fonctionnement de l'état civil, les notions de base des marchés publics, en particulier le rôle des autorités dans la procédure. Les participants ont également passé en revue les processus de mobilisation des fonds (droits de tirage en lien avec les services financiers de l'État, budget-contrôle financier-



trésorerie). Ce dernier aspect était particulièrement important car, l'on ne saurait parler de gouvernance institutionnelle, politique et démocratique en omettant la réappropriation du projet de la Loi électorale, adoptée en conseil des ministres le 24 novembre 2021 et qui est sous examen au Conseil national de Transition.

Une méthodologie basée sur l'interaction

L'atelier de Taoudéni a été conçu comme une formation de formateurs, avec une approche interactive de l'enseignement et de l'apprentissage. Les séances d'échanges collectifs et en groupes, ont dominé les travaux pour permettre une meilleure appropriation des outils, aussi bien à Taoudéni qu'à Tombouctou. La méthodologie de l'atelier s'est basée sur la facilitation, l'information et l'engagement des participants dans différentes sessions. Cette formation a également contribué à la

promotion de la cordialité et d'un climat de confiance entre les participants. Elle a aussi mis en exergue l'importance de créer un environnement propice pour soutenir la gouvernance institutionnelle politique et démocratique et mettre en œuvre les mesures décentralisées et les cadres juridiques dérivés. Preuve du succès remporté, le premier atelier a réuni 122 participants de Taoudéni (dont 33 femmes) le deuxième, 110 personnes de Tombouctou (dont 27 femmes). Parmi les participants l'on pouvait compter les préfets, sous-préfets, membres de bureau et des secrétaires généraux des collèges de transition ainsi que des collègues intérimaires des cercles et des communes de la région de Taoudéni et cinq cercles de la région de Tombouctou. Les autorités régionales de Taoudéni et de Tombouctou se sont félicitées de cette initiative qui a bénéficié de l'appui financier et technique de la MINUSMA. Pour sa part, Mamane SANI MOUSSA, le Chef du Bureau régional de la MINUSMA par intérim à Tombouctou, a salué la bonne collaboration entre les Autorités de Tombouctou et Taoudéni. Il a exprimé la disponibilité constante de la Mission des Nations unies à les accompagner dans le cadre de son Mandat et de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



Mali : Colère et déception à Bamako contre la CEDEAO

Colère et amertume sont les sentiments les mieux partagés à Bamako, la capitale malienne, après le maintien de l'embargo de la CEDEAO. « C'était vraiment le sommet de l'espoir. Ce fut vraiment une surprise générale », lance un confrère malien, déçu de la tournure des événements. Beaucoup de maliens se disent déçus de l'issue du sommet de la CEDEAO du 4 juin dernier, alors qu'ils attendaient une levée des sanctions.

A Bamako, le maintien de l'embargo et le report du sommet au 3 juillet prochain sonnent comme un coup de semonce. « On sait que le président sénégalais (Macky Sall) a mis tout son poids pour que les sanctions soient levées, mais on apprend aussi que Nana Akufo-Addo du Ghana, Muhammadu Buhari du Nigeria et Mohamed Bazoum du Niger se sont opposés à la levée de l'embargo. Les Maliens sont évidemment très déçus de la tournure du sommet, parce que la situation se tend chaque jour », ajoute notre confrère.

Dans le Grand marché de Bamako, l'embargo de la CEDEAO commence à se faire ressentir au niveau des commerces. « Ici, les gens font semblant, mais la situation est devenue intenable. Le kilogramme de sucre est passé de 450 francs à 600 francs, le kilogramme de lait est passé de 2300 à 2800 francs, le riz est passé de 450 à 650 francs, pour ne citer que ces exemples », indique Moustapha, un Sénégalais qui vit à Bamako depuis plus de 30 ans. Depuis l'entrée en vigueur des sanctions, le 9 janvier dernier, le Mali navigue entre inflation et pénurie. « Il faut reconnaître que les Maliens ont une capacité de résilience incroyable, motivés en cela par le sens patriotique mis en avant par les militaires », souligne un confrère. Mais, « il faut se demander jusqu'à quand, ils vont pouvoir tenir, parce que la situation est devenue difficile pour tout le monde. Il y a des hausses et des pénuries depuis quelques semaines dans le pays », ajoute-t-il.

Une « colère grandissante » commence même à gagner Bamako et certaines villes du pays pour dénoncer la vie chère. Une marche est même prévue vendredi prochain dans le pays pour fustiger la « hausse des prix », selon une

source locale.

Plusieurs secteurs sont paralysés et le pays marche au ralenti. Les banques, l'agriculture, l'élevage et les commerces sont les secteurs les plus impactés par les sanctions. « Les banques sont asphyxiées par les sanctions de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine). Les transactions ne peuvent plus se faire correctement, et dans un pays, quand le système financier est dérégulé, tout est paralysé », reconnaît ce cadre chargé de communication d'une grande banque installée à Bamako.

Les fonctionnaires payés en liquide

Le paiement des salaires par virement bancaire est pour le moment « impossible », selon un fonctionnaire qui s'est confié à APA. Le pays vit de « la mobilisation interne des ressources », selon Moussa (nom d'emprunt) fonctionnaire malien. « Tous les agents de l'Etat sont payés en liquide par le bureau de comptabilité de leur service respectif à la fin du mois », indique-t-il.

« Évidemment, la conséquence est que les banques qui avaient prêté de l'argent à des fonctionnaires sont pénalisées parce qu'elles ne peuvent plus opérer des retenues à la source. Les sanctions financières de l'UEMOA ont sérieusement touché le système bancaire. Aujourd'hui, le monde est interconnecté », indique ce fonctionnaire.

La tension monte à Bamako et les prix s'envolent. A un mois de la fête musulmane du sacrifice (l'Aïd el-Kébir), les prix des ovins se sont envolés à cause de l'embargo et surtout de l'insécurité dans la région du Sahel. « Le prix des moutons a doublé au Mali en un an. Tout est devenu subitement cher à cause de la guerre et de l'embargo », explique Moustapha, qui opère au Grand marché de Bamako. Le commerce du mouton est en péril au Mali, surtout si les frontières restent fermées après le sommet du 3 juillet. « Beaucoup d'éleveurs maliens sont inquiets. Le Mali ravitaille beaucoup de pays de la sous-région durant la fête de Tabaski. Si les sanctions ne sont pas le-



vées, les moutons maliens ne sortiront pas. Il n'y aura pas de dérogation. Pour le secteur de l'élevage, c'est donc un coup terrible, puisque c'est plusieurs milliards chaque année », indique un interlocuteur.

Face à « l'orgueil » de la communauté internationale et « l'arrogance » des militaires, le peuple malien est en train de « mourir », selon l'Imam Mahmoud Dicko, personnalité incontournable du paysage politique malien. Le charismatique prêcheur appelle les autorités de la Transition et les chefs d'Etat ouest-africains à trouver un terrain d'entente pour mettre fin à l'embargo.

Dans ce contexte de crise, le prochain sommet du 3 juillet s'annonce crucial pour le Mali et la CEDEAO, dont certains des chefs d'Etat adoptent des positions divergentes sur le dossier malien.

Pour tenter de rapprocher les positions, le président en exercice de la CEDEAO, Nana Akufo Addo, le président sénégalais, Macky Sall, et le médiateur de la CEDEAO dans le dossier malien, Goodluck Jonathan, sont attendus à Bamako dans les prochains jours. Cette visite a pour mission de rechercher un consensus sur la durée de la Transition, pomme de discorde, entre la junte au pouvoir et les chefs d'Etat ouest-africains.

Source : journalducameroun

Police Nationale : Le DG au chevet des commissariats de Bamako



Le Directeur Général de la Police Nationale, l'Inspecteur Général Soulaïmane Traoré, à la tête d'une délégation, a effectué, le lundi 6 juin 2022, une visite inopinée dans les commissariats de police du 1er, 2ème et 5ème Arrondissement de Bamako. Une visite qui avait pour but de s'imprégner des conditions de travail dans ces différentes unités, et aussi de prodiguer des conseils sur le plan sécuritaire.

Le Directeur Général de la Police Nationale, l'Inspecteur Général, Soulaïmane Traoré, faut-il le rappeler, a fait de l'éradication de la criminalité et de la délinquance son objectif principal. Il estime que la peur et l'insécurité doivent changer de camp. A la Direction Générale de la Police Nationale, commente-t-on, l'engagement du DG et de son équipe de faire face aux défis immenses est sans faille, et cela malgré un contexte assez difficile.

Homme d'action qui se veut pragmatique dans la conduite de la mission à lui confiée par les plus hautes autorités, le Directeur Général Soulaïmane Traoré veut être à l'écoute de ses

hommes, d'où tout le sens de sa visite du lundi dernier dans certaines unités de police, notamment aux commissariats de police du 1er, 2ème et 5ème Arrondissement de Bamako. Un déplacement sur le terrain qui lui a permis de s'entretenir avec les hommes et les femmes qui composent la Police Nationale, d'être à leur écoute et de s'enquérir de leurs conditions de travail. « J'en ai profité pour leur rappeler mes directives de fermeté et de tolérance zéro pour les malfrats », a-t-il rappelé, non pas sans s'appesantir sur le port correct de l'uniforme, la tenue correcte des registres, le respect des consignes de sécurité, la propreté des locaux, le professionnalisme des agents, la collecte de renseignements, la collaboration avec les autorités politico-administratives, les leaders religieux et coutumières dans le cadre de la police de proximité, et surtout l'interdiction de toute manifestation jusqu'à nouvel ordre.

Notion de police de proximité, voilà un vœu très cher à l'Inspecteur Général Soulaïmane Traoré, qui depuis un certain temps multiplie

aussi des visites de courtoisie aux chefferies traditionnelles de Bamako, convaincu que la police ne réussira sa mission de salut public qu'avec l'appui et l'accompagnement de la population. La dernière visite dans ce sens remonte au 20 mai 2022 où il a, au nom des plus hautes autorités du pays, rendu une visite de courtoisie aux notabilités traditionnelles et religieuses de Daoudabougou. Une visite qui visait à porter à la connaissance des populations des communes V et VI de la création du Groupement Mobile de Sécurité (GMS) Rive-droite dans leur localité, notamment à Douadabougou, et à leur expliquer que la Police Nationale a plus que jamais besoin de leur collaboration pour mieux prendre en charge les questions sécuritaires. Une visite qu'il a également mise à profit pour présenter le Commandant en Chef du nouveau GMS, en la personne du Contrôleur Général Ilias Mounkoro.

■ Yama DIALLO

Projet Lithium de Goulamina : Les promesses seront-elles tenues ?

Création d'emplois locaux, investissements importants, assistance communautaire au profit des populations, tels sont ici les avantages promis par les responsables du projet Lithium de Goulamina dans la région de Bougouni. Un projet dont les responsables voient grand et qui le présentent déjà pour ce qui sera classé dans le top 5 mondial des mines de production de spodumène, et le plus important en dehors de l'Australie. Un optimisme basé sur la demande de plus en plus croissante de lithium du fait du boom des véhicules électriques dans le monde comme alternative au réchauffement climatique. Le projet de Lithium de Goulamina, faut-il le souligner, est développé par Leo Lithium Limited, en collaboration avec Ganfeng Lithium qui possède la plus grande capacité de production

de lithium au monde. Autant d'atouts qui permettent vraiment de rêver, et de rêver grand. Mais le gouvernement et les responsables du Lithium de Goulamina sauront-ils tenir les promesses, quant à la création d'emplois locaux, les investissements importants au profit des populations locales et l'assistance communautaire ? Voilà toute la question, pour qui connaît le sort finalement réservé aux différentes zones de production minière malgré les promesses de départ !

Créer des emplois locaux sur la base du code minier

Le projet Goulamina, avancé par les autorités et les initiateurs, créera des centaines d'emplois pendant de nombreuses années et son plan est de recruter localement autant que possi-

ble. Au cours de la phase de construction de 2 ans, il est ainsi prévu un effectif d'environ 1 200 employés au total, composés de travailleurs qualifiés et non qualifiés. Lors de l'exploitation de la mine et de l'usine, il est prévu un effectif avoisinant environ 650 personnes, essentiellement composées de Maliens. L'usine aura aussi besoin d'ingénieurs, de géologues, de chimistes, d'artisans qualifiés, de chauffeurs, d'opérateurs d'équipement, d'opérateurs d'usine, de personnel de restauration, des agents de sécurité, du personnel qualifié, et bien d'autres.

La société, promet-on, mettra en place des programmes de formation afin de former et renforcer les compétences au niveau local. Cela permettra notamment un accès facile à l'emploi et autres opportunités d'entrepreneuriat. Un autre avantage majeur du projet de lithium de Goulamina, rassure-t-on, sera le développement de activités génératrices de revenus, dans la mesure où de nombreuses entreprises et entrepreneurs vont se développer pour approvisionner durablement la société en biens et services.





Des investissements importants au profit des populations locales

La construction de la mine durera 2 ans et cela coûtera plus de 250 millions de dollars américains, plus de 160 milliards de FCFA. Environ 100 millions de dollars (60 milliards de FCFA) de cette somme seront dépensés au Mali, avec des entreprises maliennes pour le béton, la fabrication et l'installation d'équipements, la construction de bâtiments et le démarrage de la mine. Le reste sera dépensé pour acheter du matériel international non disponible au Mali et l'importer au Mali. Pendant la phase d'exploitation, l'entreprise Leo Lithium Limited dépensera environ 150 millions de dollars (90 milliards de FCFA) au Mali chaque année, en salaires du personnel, carburant, entretien de l'usine et des équipements, paiement des entrepreneurs pour les biens et services, frais de nourriture et d'hébergement du personnel... Chaque année, selon le DG de Leo Lithium Limited, un montant important d'impôts sera payé au gouvernement malien. Un montant estimé à environ 33 millions de dollars (20 milliards de FCFA) de redevances sera ainsi payé chaque année aux actionnaires, bien que cela dépende du prix du spodumène et que le prix varie en fonction de facteurs mondiaux. La mine va payer d'autres impôts, tels que l'impôt sur le revenu, la retenue à la source, la TVA ou encore la taxe sur le carburant. Il existe de

nombreux facteurs qui influencent le montant de la taxe à payer, mais il est estimé que la mine paiera plus de 50 millions de dollars américains (30 milliards de FCFA) par an dans ces taxes, lorsque la mine sera pleinement opérationnelle et produira au taux maximum.

Une assistance communautaire enviable

Le projet Lithium de Goulamina apportera également une contribution directe à la communauté locale de plusieurs manières autres que l'emploi. Après une consultation approfondie avec les communautés locales, les types d'avantages que la communauté souhaite voir du projet portent sur l'amélioration de l'accès routier, l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, l'amélioration de la couverture téléphonique mobile, l'amélioration des services de santé et la mise à disposition de centres communautaires. La société, rassurant ses responsables, a pour intention de sélectionner des projets communautaires qui s'intègrent au projet sur la base de besoins prédéfinis et qui offrent des avantages durables à la communauté.

Il s'agit de projets qui sont réalisables à un coût minimal pour le projet et qui sont commercialement durables et viables, même après la clôture de la mine et qui sont en ligne avec les aspects de réhabilitation et de fermeture,

remplissant les obligations en vertu des diverses exigences réglementaires régissant le projet et avec les plans locaux de développement communautaire. « Nous prendrons notre temps pour sélectionner les bons projets dont la communauté a besoin et qui ont le soutien de toutes les parties prenantes, sur la base des directives du Code minier. Nous continuerons à communiquer régulièrement les plans de notre programme de soutien », rassure Simon Hay, DG de Leo Lithium Limited.

Qui promet par ailleurs de procéder au paiement des compensations au profit des populations locales pour la perte de terres de cultures qui seront utilisées pour la construction des infrastructures du projet. Le montant est d'environ 320 millions de FCFA. « Merci pour votre soutien au projet de lithium de Goulamina et nous sommes incroyablement ravis de commencer à travailler sur un tel gisement de classe mondiale ici au Mali. Nous sommes ravis de ce que le projet apportera à la communauté locale, et à la République du Mali en général », parole de Simon Hay !

Reste à voir maintenant la concrétisation de toutes ces promesses, promettre et tenir promesse étant deux choses complètement distinctes mais qui généralement ne font qu'une sous nos cieux !

■ Yama DIALLO

Célébration des 30 ans de CANAL+ MALI : 30 mois d'abonnements en jeu pour les abonnés

Le groupe canal + Mali a animé une conférence de presse, 3 juin 2022, au siège de l'institution devant un parterre de journalistes. Cette conférence s'inscrit dans le cadre des 30 ans de Canal+ en Afrique. A la faveur de cette rencontre avec les hommes de média, le directeur général de canal + Mali, Moussa Thiémoko Dao, a annoncé que 30 mois d'abonnement tout canal est mis en compétition entre les abonnés.



30 ans de constance, 30 ans de persévérance, 30 ans vie de satisfaction ! Pour joindre l'utile à l'agréable, les responsables de Canal+ Mali, ont saisi cette occasion pour jeter un regard positif sur l'offre de service.

Visiblement satisfait, le directeur général de canal + Mali, Moussa Thiémoko Dao, a saisi l'occasion pour informer que la vocation du

groupe Canal+ est d'offrir un service de qualité à la clientèle. « **Pour son anniversaire, canal + offre des cadeaux à ses abonnés et prospects le décodeur HD est vendu à 5 000 FCFA au lieu de 10 000 FCFA à partir de la formule Access. Pour un réabonnement à sa formule, un abonné bénéficie de la formule supérieure pendant trente (30) jours. Je tiens à préciser que pour**

tout réabonnement, vous participez au jeu qui permettra de gagner, par tirage au sort, 30 mois d'abonnement à la formule tout canal + n'attendez plus », a-t-il annoncé.

Pour sa part, Seydi Tall dans son intervention, a laissé entendre qu'au cours de cette période 4 tirages au sort sont prévus. « **Le 1er tirage est prévu le 7 juin 2022 et la remise est pour le 8 juin 2022. Le 2ème tirage est prévu le 14 juin 2022 et la remise est pour le 15 juin 2022. Le 3ème tirage est prévu le 21 juin 2022, la remise de ce tirage aura lieu le 22 juin 2022. Enfin, le dernier tirage le 1er juillet 2022 et le 4 juillet 2022 pour la remise. Ce qui donnera une chance aux abonnés du 30 juin. Ce sont 90 abonnés qui seront récompensés durant le mois de juin 2022. Les gagnants recevront chacun 30 mois d'abonnement tout canal** », a-t-il révélé.

En Afrique depuis 30 ans, canal + a pour objectif d'offrir le meilleur de la télévision en Afrique, en proposant différentes formules d'abonnement, des offres accessibles et en constante évolution, avec notamment de plus en plus de chaînes africaines, de contenus inédits et exclusifs pour répondre aux attentes et exigences de ses abonnés. Canal + international (filiale du groupe canal +) est un opérateur de télévision payante par satellite, présent notamment dans plus de 25 pays en Afrique, avec 15 filiales et plus de 30 partenaires. Canal + stimule le développement de la culture africaine à travers la promotion des œuvres audiovisuelles et le financement des contenus des marchés africains (coproduction séries / films) canal + existe depuis plus de 20 ans au Mali, sa filiale fête cette année ces 7 ans d'activités au Mali.

■ Ibrahim Sanogo

L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



**INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE**



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Ils ont dit durant la marche / Mme Sy Kadiatou Sow, ancienne ministre, présidente du mouvement « Anw Ko Mali Dron » : « **Aucun précepte religieux n'encourage ce genre de violence...** »

On est là, c'est pour, avec toutes celles et tous ceux qui sont là, protester vigoureusement contre ce qui se passe aujourd'hui encore malheureusement dans notre pays. Et c'est de plus en plus grave ces violences faites aux femmes. Il y a non seulement les cas des viols et des cas d'assassinats, mais aussi toutes sortes d'exactions contre les femmes, les mariages forcés, etc. Ça atteint un tel niveau qu'aujourd'hui, on constate qu'il y a une banalisation de la violence dans notre société.



C'est très inquiétant que les gens ferment les yeux là-dessus. Que chaque fois que ça se passe, chacun de nous se dise, ça peut arriver à tout le monde. Et que ces femmes qui sont victimes de violences sont les mères de quelques uns ; sont les filles de quelques uns ; sont les sœurs de quelques uns. Donc, on ne peut pas continuer comme ça à considérer que ce qui est fait est le fait de Dieu. Parce que quand ça se passe,

très souvent, les familles essayent de se trouver des arrangements, alors que la justice doit réprimer avec fermeté ce genre de comportement. Mais en général, ce qu'on constate, c'est que les familles essayent de trouver des solutions, des arrangements. Et c'est extrêmement grave. Parce qu'en ce moment, on constate de l'impunité. Et s'il y a l'impunité, ça veut dire que c'est le laisser-aller, chacun peut faire ce qu'il veut, et il ne se passera

rien. Et ça c'est grave pour notre avenir ; pour l'avenir de la société. Parce que si les jeunes commencent à considérer que la violence n'est pas grave, la violence contre les femmes, les viols, les assassinats, les coups et blessures, dites tout ce que vous voulez, n'est pas grave. En fin de compte, si ça rentre dans les mœurs, quelle société nous aurons demain ? Quelle jeunesse nous aurons pour construire le Mali de demain ? Comment notre société peut survivre à ça, à cette violence extrême contre les femmes, mais aussi contre les hommes ? Nous devons tous nous mobiliser contre cela, pour dire stop. Ce que les textes prévoient déjà, ce que la loi prévoit, semble-t-il, c'est insuffisant. Il faut donc, peut être, renforcer la législation à la matière et qu'on considère que c'est réellement extrêmement grave. Cela doit être sanctionné avec une extrême gravité aussi. C'est peut être ça qu'il faut que nos autorités voient au niveau de la législation. Mais au niveau de la société même, toutes les composantes, en particulier la composante religieuse, doivent se mobiliser. Parce que nous sommes tous des croyants, quelle que soit notre religion, que nous soyons des chrétiens ou musulmans, ou athées, dans tout les cas, nous croyons à un Dieu. C'est le Dieu de tous. Donc, aucun précepte religieux n'encourage, n'admet ce genre de violence. Bien au contraire, partout sur ce qu'on nous dit de nos différentes religions, c'est que la femme a droit au respect, à la considération, à l'affection. Donc, nous sommes venues dire cela ; venues dire attention, attention, il est temps qu'on arrête ça. On dit stop !

Source : Le Républicain

An II du M5-RFP : Le double appel de Choguel Kokalla Maïga

A l'occasion de la célébration du 2ème anniversaire du Mouvement du 5 Juin, Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, a non seulement plaidé pour l'union des Maliens, mais surtout tendu la main aux dissidents du M5. C'était le dimanche dernier au CICB.



5 juin 2020-5 juin 2022. Le Mouvement du 5 Juin, Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) a deux ans. Bien que fragilisé à cause des divergences à l'interne, le mouvement hétéroclite à la base du départ du Président IBK a tenu à célébrer ses 2 ans. L'occasion a été bonne pour le président de son Comité stratégique, l'actuel Premier ministre, de faire le bilan de la rectification de la Transition et de plaider pour l'union des Maliens autour des autorités de la Transition, afin de sauver l'essentiel, le Mali.

Selon le Premier ministre, bien que tout n'ait pas été rose pendant la rectification de la Transition, les résultats obtenus sont bons. « Personne, de bonne foi, ne peut nier aujourd'hui que du point de vue de la sécurité, la situation s'est nettement améliorée. Personne,

de bonne foi, ne peut dire que la lutte contre la corruption et l'impunité a été laissée à côté. Personne, de bonne foi, ne peut nier la volonté de réformes », a-t-il laissé entendre. Une preuve de la volonté des réformes, selon lui, c'est la tenue des Assises nationales de la refondation. Le chef du gouvernement a précisé aussi que lors du Conseil des ministres du mercredi dernier, le gouvernement a adopté le plan stratégique de la refondation sur 10 ans, son plan d'actions sur 5 ans et son plan opérationnel à court terme sur 24 mois.

Les autorités actuelles ont redonné au Mali toute sa dignité et son honneur. Cela fait partie du bilan du gouvernement en place, en tout cas, selon le Premier ministre. « Tout n'est pas rose, mais quand vous prenez le contexte international dans lequel la rectification a tra-

vallé depuis un an, il y a des actes fondateurs, stratégiques de la restauration de la dignité du Mali, de l'indépendance de décision de notre État, de sa souveraineté. Personne ne peut nier que les Maliens ont trouvé le sentiment de fierté », a déclaré Dr Choguel Kokalla Maïga, qui estime que « les militants et les militantes du M5-RFP doivent être fiers des résultats obtenus ».

Se retrouver pour sauver l'essentiel

Malgré qu'il soit accusé d'être « clivant » par certains de ses adversaires, l'ingénieur télécoms se bat corps et âme pour obtenir l'inclusion dans la gouvernance de la Transition. « Aujourd'hui plus qu'hier, nous devons être en position d'appeler à l'union sacrée. C'est la conviction du M5 dès le départ. C'est aussi les orientations données par le président de la Transition », précise le président du Comité stratégique du M5, qui ajoute que son gouvernement, jusqu'à la date d'aujourd'hui, est à la quête de l'inclusion.

Aux forces politico-sociales, le Premier ministre lance un appel pressant : « Je voudrais donc, à l'occasion de ce 2ème anniversaire du M5-RFP, lancer un appel à toutes les forces politico-sociales, quel que soit ce qui nous a opposés avant le 18 août 2020, nous sommes des Maliens », dit-il. Pour le Premier ministre, les Maliens doivent se retrouver pour sauver l'essentiel. Il trouve également nécessaire de faire les réformes permettant d'aboutir à des élections propres, continuer la lutte contre la corruption et l'impunité, atteindre un point de non-retour... « Je crois que nous devons mettre le Mali au-dessus de tout », plaide le Premier ministre.

Main tendue aux dissidents du M5

Il a également lancé un appel à ses camarades du M5-RFP. « Tous ceux qui, pour une raison ou autre, ont quitté le M5 ; sont fâchés, découragés, sont même déçus, il faut qu'on leur tende la main. Il faut aller vers eux, parler avec eux. Je suis convaincu que ce qui nous divise est plus petit que ce qui nous a uni », a-t-il prêché, tel un leader religieux devant ses disciples.

Boureïma Guindo
Source : LE PAYS

Billet d'humeur : au sujet du décret sur la nouvelle durée de la Transition au Mali

Par son Décret N°2022/0335 PT-RM du 06 juin 2022, le chef de l'État du Mali a fixé la durée de la transition à vingt-quatre (24) mois à compter du 26 mars 2022. Au visa de ce décret, outre la Constitution de 1992 et la Charte de la transition, la Loi N°2022-001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la transition.

La durée initiale de la Charte a été fixée à l'article 22 de la Charte de la transition. Il y était indiqué que « la durée de la transition est fixée à dix-huit (18) mois à compter de la date d'investiture du Président de la transition ».

Cette Charte révisée par la suite, a été promulguée par la loi précitée.

L'article 22 nouveau de la Charte révisée a, en son alinéa 1, précisé que : « la durée de la transition est fixée conformément aux recommandations des assises nationales de la refondation ».

Ce sont les « forces Vives de la Nation représentées au sein du Comité national pour le Salut du peuple (CNSP) », comprenant entre autres, le « mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques du Mali (M5-RFP) », les « Partis et Regroupements politiques », les « organisations de la Société civile » et les « Maliens établis à l'extérieur », les « Mouvements signataires de l'accord pour la Paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger » et les « Mouvements de l'inclusivité » qui ont adopté le texte de la Charte. Le parallélisme des formes est un principe de droit selon lequel un acte pris selon une certaine procédure ne peut être modifié ou abrogé qu'en suivant une procédure identique

En application de ce principe, mais également eu égard à l'importance de la durée de la transition, notamment dans le dispositif même de la Charte, celle-ci ne peut nullement être révisée par un décret, y compris lorsque ce décret est pris par le chef de l'État avec le contreseing du premier ministre.

Il revient plutôt aux forces vives, elles et elles seules, de procéder à la modification de la

durée de la transition, en adoptant les mêmes formes qu'auparavant !

En ne procédant pas de la sorte, le décret n'a pas de base légale et reste exposé à la censure.

Il y'a à dire pas mal de choses d'autres non conformes au sujet de ce décret. Du point de vue aussi bien de la forme, que du fond, mais également au plan politique. Par exemple, l'on peut s'interroger quant à l'urgence pour le chef de l'État à prendre un décret, de surcroit dans un domaine qui n'est de de son ressort, ni même de sa compétence ; qui plus est, la date d'entrée en vigueur dudit décret est reportée dans le temps, au 26 mars 2022, le faisant rétroagir de plus de deux mois auparavant. Il apparaît d'évidence que la prise de ce texte résulte de la non-urgence à agir.

Sans compter qu'en voulant se hâter pour

contenter l'opinion nationale, lassée des effets néfastes d'un embargo, celle-ci se rend compte du caractère grotesque de la manœuvre.

La levée nécessaire et indispensable de l'embargo de la CEDEAO/UEMOA sur le Mali est une question si précieuse qu'aucun ego personnel, aucun jeu ou calcul politique et/ou politicien ne devrait venir contrarier les chances et perspectives d'aboutissement.

C'est bien ce qui, semble-t-il, a été reproché à la délégation malienne à Abuja dimanche dernier à l'occasion du sommet extraordinaire sur le Mali entre autres. Lorsqu'il s'est agi pour la CEDEAO, d'avancer vers la levée de l'embargo, contre la bonne foi du gouvernement de transition du Mali dont d'aucuns ont mis en doute puisque mise à mal plus d'une fois déjà dans les mêmes contextes.

Agissons à garder le calme et la sérénité nécessaire, permettant de prendre la mesure des enjeux de la levée des sanctions, pour le Mali et les Maliens et gardons foi en la bonne foi, utile pour nous tirer de cette mauvaise passe.

Mamadou Ismaïla KONATE

Avocat à la Cour

Ancien ministre



Lutte contre l'extrémisme violent et la prolifération des armes légères : Les capacités de 50 membres du CNT renforcées

L'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique - Mali (ARGA) en partenariat avec la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA), a organisé un atelier de renforcement de capacité des membres du CNT sur la politique nationale de lutte contre l'extrémisme violent. C'est les 7 et 08 juin 2022 au CICB.

Cette activité a pour objectif de contribuer à une meilleure appropriation de la politique nationale de lutte contre l'extrémisme violent et son plan d'action, et de soutenir le processus RSS-DDR et aussi la lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibres. Cette rencontre de deux jours réunira environ 50 participants.

L'ARGA-Mali sous l'accompagnement financier de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA), depuis plusieurs années, à travers plusieurs initiatives, apporte des actions de soutien à l'hémicycle du Mali. Ainsi, cette ac-

tion fait suite aux besoins pressants de renforcement de capacités exprimés aux partenaires au développement par le CNT. Les partenaires (PTF) devraient ainsi assister le CNT pour qu'il s'acquitte effectivement de son mandat, tout en évitant que les dysfonctionnements relevés lors des législatures précédentes puissent se répéter.

En effet, les thématiques sur lesquelles porteront la session sont entre autres : La politique nationale de prévention et de lutte contre l'Extrémisme violent du Mali et son plan d'action (par le ministère des affaires religieuses et du culte – MARC) ; la prolifération des armes légères et de petit calibre par le secrétariat permanent, et aussi il sera mis en évidence le Rôle des femmes et l'intégration du genre dans le travail parlementaire.

Ce cadre de renforcement des capacités des membres du CNT portera aussi sur diverses questions en lien avec le contexte de crise, afin de leur permettre d'assumer leurs fonctions de parlementaires.

Au cours de son intervention, le Coordinateur de l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA), Isaac DAKONO a rappelé le contexte de l'activité qui s'inscrit dans un cadre de renforcement des membres du CNT sur la thématique de l'extrémisme violent et élargi à la problématique de la prolifération des armes légères. « Cet atelier vise à consolider les compétences de l'organe législatif de la transition », a-t-il dit.

De son côté, le représentant de la MINUSMA, Paul Youmale a remercié les conseillers du CNT pour leurs disponibilités à suivre cette session de renforcement de capacités. Aussi, il s'est engagé à les soutenir dans les initiatives visant à consolider ces acquis.

A son tour, le Représentant du Président du CNT, Nouhoum SARR, a remercié les initiateurs et leurs partenaires pour cette initiative à l'endroit du CNT. « Au nom du président du CNT, je vous remercie d'avoir initié cette session de formation à l'endroit des membres du CNT sur les diverses questions en lien avec le contexte de crise, afin de nous permettre d'assumer nos fonctions de parlementaires », a-t-il souligné. Comme objectif, il s'agira entre autres de faciliter la compréhension des facteurs sous-jacents de l'extrémisme violent, la stratégie nationale de lutte et son plan d'action ; discuter de la problématique et des dispositifs de lutte de la prolifération des armes légères et de petits calibres et échanger sur le Rôle des femmes et l'intégration du genre dans le travail parlementaire.

A la fin de ce séminaire, les résultats suivants seront atteints : Les facteurs sous-jacents de l'Extrémisme violents, sa stratégie nationale de lutte et son plan d'action sont compris, la problématique de la prolifération des armes légères et de petits calibres est discutée, des échanges sur le rôle des femmes et l'intégration du genre dans le travail parlementaire sont faits.

■ Maffenin Diarra



Cinéma : La jeunesse au pouvoir

Ousmane Samassékou, Youssouf Doumbia, Bocary Tioulenta ou Ramata Maïga, la liste n'est pas exhaustive. Les jeunes cinéastes maliens ne manquent ni de talent ni d'audace. Ils créent et bénéficient d'une reconnaissance aux plans national et international.



Avec un intérêt certain pour les productions locales, ils sont conscients d'écrire des pages de l'histoire du cinéma malien. Mais, pour égaler et même dépasser leurs illustres devanciers, ils doivent encore franchir quelques obstacles.

« Les récentes productions sont bien accueillies par le public pour trois raisons fondamentales », explique M. Fousseyni Maïga, réalisateur de la célèbre série Bamako News et du long métrage « Voile secret » et tout nouveau Directeur général du centre national de la cinématographie du Mali (CNCM). La première est l'engouement « du public malien, de plus en plus demandeur d'histoires locales », pour « les œuvres cinématographiques ». La deuxième est l'orientation artistique, parce que les jeunes réalisateurs, contrairement aux anciens, tournés exclusivement vers les festivals, vise le public. La troisième raison justifiant l'intérêt pour « la chose cinématographique »

est à rechercher dans l'environnement sous-régional, où « nos populations consomment les mêmes productions que celles des autres pays de la sous région, notamment sur les chaînes internationales ».

Technologie plus accessible

Pour se lancer, la nouvelle génération n'attend pas les financements. Aidée, il est vrai, par un environnement propice à la création. « Les jeunes sont à l'heure du numérique, ce qui leur permet de faire des films sans attendre de subventions. Avec quelques francs, du matériel, des bons techniciens des jeunes arrivent à faire des films », justifie Ousmane Samassékou, dont le film « Le dernier refuge » lui a valu une présélection aux Oscars.

L'effet numérique, la créativité des jeunes et les précurseurs que les jeunes suivent sont à l'origine de cette « prise de pouvoir », selon Bocary Tioulenta, auteur de la série « décalée

» « Zilè ».

L'impact de ce phénomène est que d'autres domaines de compétence peuvent ainsi se révéler et « l'effet boule de neige » permettre à des jeunes de revendiquer une plus grande place sur l'échiquier, poursuit M. Tioulenta. Mais cet environnement particulièrement propice à l'éclosion de talents peut cacher certains risques si l'on n'y prend garde, prévient Ousmane Samassékou.

Le premier est, pour des jeunes pressés d'aller vite de ne pas « écouter les anciens », ratant ainsi l'occasion d'acquérir une expérience vitale. Prendre ce temps permet d'avoir de la distance avec son œuvre et de s'ouvrir à la « sagesse », pour mieux appréhender la chaîne économique que constitue l'industrie du cinéma.

Fatoumata Maguiraga
Source : Journal du Mali

Semaine culturelle de L'UCAO-UUB : Sous le signe de la science et la diversité culturelle

La cérémonie d'ouverture solennelle des activités de la semaine culturelle de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest-Unité Universitaire à Bamako (UCAO-UUBa), a eu lieu le lundi 6 juin 2022, à Samaya. C'était en présence du ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo, du ministre des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes, Mamadou Koné, du Président de l'UCAO-UUBa, Père Clément Lonah, en présence du Doyen du département Journalisme & Communication de l'UCAO-UUBA, Dr. Alexis Dembélé, de la Directrice Académique et Pédagogique de l'UCAO-UUBA, Dr. Sœur Thérèse Samaké, de l'Abbé Félix Coulibaly de l'UCAO-UUBa et un parterre d'étudiants. Cette activité avait une double signification : d'une part, célébrer la science et de la diversité culturelle et d'autre part, favoriser la cohésion sociale et l'écologie intégrale, conditions nécessaires pour que règne la paix.



Le ton de cette semaine a été donné par le président de l'UCAO-UUBa, Père Clément Lonah. Il a profité de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux participants et placé l'activité dans son contexte qui cadre parfaitement avec les attentes et les aspirations des plus hautes autorités du Mali.

Pour sa part, la Directrice Académique et Pédagogique de l'UCAO-UUBA, Dr. Sœur Thérèse Samaké, a affirmé que la semaine culturelle est un rendez-vous annuel auquel l'UCAO-UUBa reste fidèle. « Cette semaine culturelle est une occasion de célébration de la science et de la diversité culturelle. Les universités doivent être, plus que jamais, le vecteur d'une convivialité et d'une cohésion sociale accrues. Conformément à sa mission spécifique, (former les têtes bien pleines, mais surtout des têtes bien faites), l'UCAO-UUBa inscrit chaque année dans son calendrier académique une semaine culturelle pour ap-

prendre à ses étudiant(e)s de participer à la protection, la promotion et la transmission des valeurs culturelles. Les activités inscrites au programme visent à renforcer le sentiment partagé d'appartenance et de responsabilité à l'égard de notre patrimoine culturel commun, d'une part et d'autre part, à améliorer les connaissances des étudiants de leur propre culture et de celles des autres », a-t-elle laissé entendre.

Selon elle, la semaine culturelle s'inscrira autour de trois grands axes que sont la célébration de l'histoire, de l'art et de la science. Aux dires de Dr. Sœur Thérèse Samaké, l'un des objectifs clés de cette semaine culturelle est la cohésion sociale et l'écologie intégrale, conditions nécessaires pour que règne la paix. « Tout au long de cette semaine, les étudiants nous feront découvrir les richesses et les valeurs culturelles qui font la fierté de l'Afrique et qui constituent le

socle pour chaque étudiant de l'UUBa. Ainsi, tour à tour, par groupes ethniques, dans les accoutrements appropriés, ils exécuteront des pas de danse et de belles mélodies. C'est également l'occasion pour les étudiants de nous démontrer leur savoir-faire culinaire avec les plats du territoire. Une place de choix sera faite aux débats contradictoires et au concours de slams autour de la cohésion sociale et du thème d'orientation de notre année que je rappelle ici : A l'UCAO-UUBa, tous engagés pour une écologie intégrale ! Les étudiants nous démontreront également leur capacité à créer une synergie entre savoir-théorique et savoir-pratique à travers les procès fictifs (étudiants en droit) et la production de films (étudiants en Journalisme & Communication) ; comme cerise sur le gâteau, une journée est dédiée à la célébration du livre. L'apothéose de cet axe scientifique sera la cérémonie de remise de diplômes pour les étudiants qui ont fini leur cursus en 2021. Ils sont au nombre de 94 en licence et 80 en master, soit un total de 174 diplômés que nous envoyons sur le marché de l'emploi et surtout à la société », a-t-elle précisé.

A l'entame de ses propos, le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo, a mis à profit cette cérémonie pour saluer l'initiative de la semaine culturelle qui est une occasion de célébrer la richesse de la diversité culturelle ouest-africaine. « La culture nous rassemble. C'est un facteur puissant de paix », a dit le ministre Guindo.

■ Ibrahim Sanogo



Burkina Faso : Mahamadou Issoufou, nouveau médiateur de la CEDEAO

L'ancien président de la République nigérienne, Mahamadou Issoufou est nommé médiateur de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest – CEDEAO dans la crise burkinabè. C'était à l'issue du sommet extraordinaire des chefs d'État de l'institution sous-régionale qui s'est tenu le 4 juin 2022 à Accra, au Ghana.

L'ancien président nigérien Mahamadou Issoufou est nommé médiateur de la CEDEAO dans la situation politique au Burkina Faso à l'issue du sommet extraordinaire de l'institution qui s'est tenue samedi dernier. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) a désigné l'ancien président nigérien Mahamadou Issoufou comme son médiateur au Burkina Faso. La décision a été prise à l'issue du 6ème sommet extraordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO tenu

dimanche à Accra (Ghana) et consacré à la situation sociopolitique au Burkina Faso, en Guinée et au Mali, rapporte l'Agence Anadolu. Toujours dans son rapport du média turc, « l'autorité décide de nommer SEM Mahamadou Issoufou, ancien Président de la République du Niger, en tant que médiateur de la CEDEAO pour le Burkina Faso pour faciliter le dialogue entre toutes les parties prenantes », a indiqué la conférence des chefs d'État et de gouvernement dans un communiqué publié à l'issue du sommet.

Faisant part de « sa préoccupation quant à la durée de la transition fixée à 36 mois par les autorités burkinabè », souligne le média, avant d'indiquer que la conférence des chefs d'État et de gouvernement a réitéré « sa ferme condamnation du coup d'État du 24 janvier 2022 » et décidé « de maintenir la suspension du Burkina Faso de toutes les instances de la CEDEAO jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel ».

Le médiateur de la CEDEAO au Burkina Faso a dirigé le Niger de 2011 à 2021. A la fin de son deuxième et dernier mandat légal, Mahamadou Issoufou a décidé de ne pas modifier la constitution pour briguer un troisième mandat. Il a été remplacé par Mohamed Bazoum, issu de la même formation que lui, le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (Pnds Tarayya).

Ibrahim Djitteye
Source : LE PAYS

Burkina Faso : Une Coalition syndicale d'étudiants exige la « suppression des conditions récentes au FONER »

Une Coalition de structures à caractère syndical d'étudiants de l'Université Norbert ZONGO, que sont l'ANEB, FESCIBF, FNEEB et l'UNEF exigent la « suppression des conditions récentes dans le lancement de la 1re session du FONER au titre de l'année académique 2021-2022 ».

Mesdames, messieurs les journalistes,

La coalition des structures à caractère syndical d'étudiants de l'Université Norbert ZONGO (UNZ) vous remercie pour votre disponibilité constante à accompagner nos actions, malgré vos agendas chargés. Cela témoigne de l'intérêt que vous portez à l'éducation en général et à l'enseignement supérieur en particulier et aux luttes qui se mènent pour améliorer sa qualité et son accessibilité aux enfants du peuple.

Avant tout propos, observons une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes des drames survenus à l'Université Norbert ZONGO dont la plus récente demeure celle de notre camarade TANKOANO Tenipaguiba étudiant en première année MPC1 dans les locaux du restaurant universitaire GEGA, ainsi qu'en la mémoire de toutes les victimes des attaques terroristes dans notre pays.

Je vous remercie !

Mesdames, messieurs les journalistes

Ce point de presse a pour objectif essentiel de porter à la connaissance de l'opinion nationale et internationale le calvaire que vivent les étudiants de l'Université Norbert ZONGO (UNZ) à l'instar de ceux des autres universités du pays. Mesdames, messieurs les journalistes L'Université Norbert ZONGO, à l'instar des autres universités publiques du Burkina Faso, est plongée dans une crise qui s'approfondit d'année en année. Cette crise, qui n'est qu'une des conséquences de l'application des politiques néolibérales dans l'enseignement supérieur, se manifeste entre autre à travers la mauvaise gouvernance administrative et financière de l'université, le tâtonnement dans les programmations et les enseignements, l'adoption de politiques d'exclusion massive des enfants du peuple du droit d'accès à la science et à la technique, l'insouciance et le zèle débordant des autorités vis-à-vis des justes et légitimes préoccupations des étudiants.

Aux plans académique et pédagogique, l'application hasardeuse et sans mesures d'accompagnement du système Licence-Master-Doctorat (LMD), plonge l'UNZ



dans un retard académique jamais égalé avec des années académiques sans tête ni queue. Ainsi aucune promotion n'a une année académique normale (d'octobre à juillet). A cela s'ajoute les taux d'échecs massifs. A titre d'exemple, en SEG Bac 2018, on a enregistré session normale 269 admis sur 1.303 étudiants inscrit en semestre 3, soit un taux d'échec de 79.35%, à l'UFR/ST dans la filière Mathématiques Bac 2018 au semestre 4 on a enregistré en session ordinaire 10 admis sur 80 étudiants inscrits, soit un taux d'échec de 87.5%. Quant à la filière MPC1 Bac 2019 c'est la même triste réalité avec 147 admis sur 1500 étudiants inscrits en semestre 1 de la session ordinaire, soit un taux d'échec de 90.2%. Comme si cela ne suffisait pas, les autorités en charge du ministère de l'enseignement supérieur, dans la poursuite de la liquidation de cet ordre d'enseignement, ont décidé d'imposer les arrêtés N°2019-073 et N°2019-074 portant respectivement régimes d'études en licence et aux masters dont le seul objectif est de vider l'université des enfants du peuple en vue de la rendre élitiste.

Les méfaits suivants de cette réforme l'attendent amplement :

- exclusion de 29 étudiants de l'IUT car n'ayant pas obtenus une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 comme le stipule le nouveau régime générale des études ;
- exclusion de certains étudiants de master I en mathématiques fondamentales avec 10 ou 11 de moyenne dont le seul tort est d'avoir obtenu une note inférieure à 07/20 dans l'un des modules ;

- refus du droit à la réorientation aux étudiants de philosophie en linguistique, tout simplement parce qu'ils ont déjà consommés trois inscriptions ;

Avec une telle situation, nos autorités continuent de clamer haut et fort que cette réforme vise à améliorer la qualité de l'enseignement. Quel cynisme !

A cela s'ajoute l'inaccessibilité du second cycle compte tenu des conditions édictées tel que la moyenne de 12/20 et les frais de formations s'élevant à 300.000FCFA voire 500.000FCFA dans certaines filières comme MPC1.

Au plan infrastructurel, l'insuffisance criarde des infrastructures (salles de cours, bibliothèques, laboratoires, informatique, toilettes etc.) a fini par convaincre les étudiants du mépris de l'administration. A rappeler que celles

existantes ne disposent d'aucune commodité pour la transmission d'un enseignement de qualité et constituent par endroit des dangers pour les étudiants. C'est le cas de la salle polyvalente louée à 36 millions par an qui ne dispose pas d'un tableau encore moins d'une sonorisation audible.

Au plan social, l'autorité s'est érigée en véritable fossoyeur des acquis démocratiques et sociaux des étudiants. En effet, les plus récentes attaques sont des réformes qui visent à resserrer la base d'octroi de l'aide. En substance, ces réformes prétextant l'octroi de l'aide en fonction du rang social des parents, excluent les étudiants des universités privées, paradoxalement orientés par l'Etat lui-même. En plus, la moyenne de renouvellement de l'aide passe de 05 à 07 sur 20. Désormais, il est impossible de déposer l'aide avec un seul relevé de note malgré le retard criard connu dans nos Universités.

Outre cela, il convient de préciser que la première tranche de l'aide de l'année académique 2021-2022 vient d'être lancée avec beaucoup de pièces à fournir (certificat de non-imposition, bulletin de salaire des parents, certificat de décès si le parent n'est plus, etc.) à deux mois de la fin de l'année académique. Aussi faut-il le mentionner, du côté du CIOSPB, il est institué que désormais il n'est plus possible de bénéficier de la bourse intermédiaire pour avoir été en session de rattrapage, même avec une moyenne générale de 19,5/20. De plus, on note l'annulation du droit de conservation de bourse de la licence au master.

Quant à la situation des restaurants universitaires, elle est quasi insupportable du fait de l'insuffisance criarde des plats servis. On a à peine 8.666 plats au déjeuner et au dîner pour plus de 60.000 étudiants, soit un (01) plat pour plus de sept (07) étudiants par jour. Cette insuffisance de plats pousse les étudiants à abandonner les cours et le sommeil pour prendre le rang parfois à 02h du matin pour espérer un plat dépourvu de toute qualité et quantité à 11h. Ainsi c'est dans ces conditions difficile que notre camarade TANKOANO Tenipaguiba a perdu la vie avec la faim.

Mesdames, messieurs les journalistes

A la lumière de ce long chapelet de difficultés égrainées ci-dessus mais non exhaustives, il apparaît clairement que l'enseignement supérieur reste le cadet des soucis des autorités

universitaires et du pays.

C'est cette situation qui nous a conduits à entreprendre de multiples démarches auprès des autorités universitaires. Parmi ces actions nous pouvons citer : des audiences, des Assemblées Générales, des grèves, des marches, des meetings, etc. Malheureusement toutes ces actions n'ont connu de suite que du mépris et l'insouciance vis-à-vis de nos préoccupations. C'est pourquoi, nos structures, membres de la coalition prend l'opinion publique à témoin sur la dégradation très poussée du climat et des conditions à l'UNZ et exigent des autorités universitaires un examen sérieux et diligent de la plateforme minimale d'action dont les points se présentent comme suit :

1. Abrogation des textes du FONER issus de l'atelier de Koudougou et suppression des conditions récentes dans le lancement de la 1re session du FONER au titre de l'année académique 2021-2022 ;

2. Augmentation du nombre de plats servis dans les restaurants universitaires et réouverture immédiate et sans condition de tous les points de services fermés ;

3. Ajout des tickets ordinaires à la digitalisation dans la restauration universitaire ;

4. Abrogation des arrêtés n°2019-073/MESRSI/SG/DGESup et n°2019-074/MESRSI/SG/DGESup portant régime général des études des diplômés de Licence, Master et de recherche dans les institutions publiques et privées d'enseignement supérieur ; et sa relecture concertée et consensuelle ;

5. Vérité et Justice sur tous les drames survenus à l'Université Norbert ZONGO et annulation des sanctions infligées à l'étudiant de l'UFR/ST lors de la session du conseil de discipline du 13 janvier 2022.

En tout état de cause, nous tenons les autorités universitaires pour seules responsables de la dégradation du climat social sur le campus.

Mesdames, messieurs les journalistes,

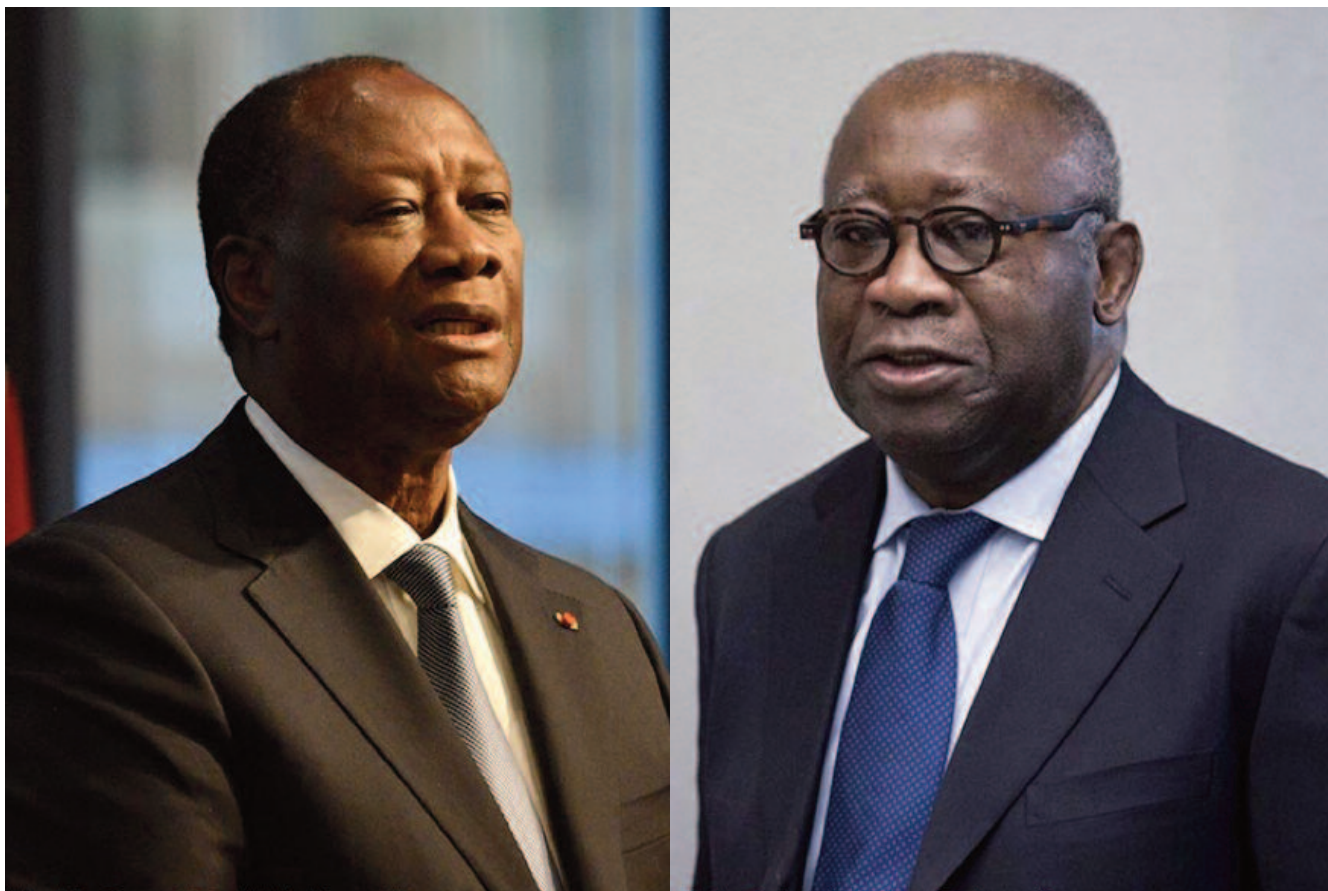
Tel est le motif de cette conférence de presse, nous vous remercions pour votre attention soutenue et nous nous mettons à votre disposition pour vos différentes questions.

Je vous remercie.

Koudougou, le 04 juin 2022

La direction de la coalition

Côte d'Ivoire : Ouattara affaiblit Gbagbo !



Au pays d'Houphouët-Boigny, l'heure est à la recomposition du jeu politique. Après s'être imposé à l'opposition, le régime RHDP essaie de vider ses rangs en débauchant quelques figures de proue, dont des ex-gbagboïstes. Laminée, divisée et impuissante, l'opposition ivoirienne peine à se faire entendre. Les moins résilients ou les plus réalistes - c'est selon - succombent par conséquent, aux sirènes du pouvoir.

En effet, dans une récente interview accordé à Actu people, M. Pascal Affi N'guessan - ancien premier ministre de Laurent Gbagbo, président du Front populaire ivoirien, a clairement affirmé que la « survie » de son parti constitue un objectif essentiel. Et qu'il n'exclue pas la possibilité d'une alliance avec le RHDP de Ouattara.

Le moins qu'on puisse dire est que M. N'guessan est passé à l'action, comme en témoigne le soutien de son parti à l'élection du député RHDP M. Adama Bictogo - hier, mardi - au choix de l'Assemblée nationale ivoirienne. De même, M. Charles Blé Goudé - ancien mi-

nistre et codétenu de Gbagbo à la Haye - semble de plus en plus ambigu. Depuis la délivrance de son passeport - longuement attendu -, il multiplie les gestes de « gratitude », qui ne sont pas de nature à rassurer l'opposition. « Si Gbagbo qui est mon père, dit que Ouattara est son frère, alors ça veut tout simplement dire que le président Ouattara est mon oncle », a-t-il déclaré au micro de la Nouvelle chaîne ivoirienne, mardi dernier.

Comme de juste, une telle sortie a suscité autant d'humour que d'incompréhension dans l'opinion ivoirienne. Blé Goudé, aurait-il changé de veste ? Se prépare-t-il à le faire ? Le temps nous le dira. Une chose est sûre. M. Ouattara est décidé à fragiliser l'opposition en particulier, la frange gbagboïste.

Il en est ainsi car, il lui faut affaiblir - politiquement et symboliquement - le Woudy de Mama dans l'hypothèse où lui-même (Ouattara) ne serait pas candidat à sa propre réélection. Encore que, jusqu'à ce jour M. Gbagbo reste condamné à 20 ans de prison par la justice ivoirienne. Or, sans une grâce présiden-

tielle sa propre candidature semble juridiquement improbable.

Ensuite - il faut le dire -, en dépit de la sympathie suscitée par son triomphe à la CPI, Laurent Gbagbo - de retour en Côte d'Ivoire - n'a pas su rassembler sa propre famille politique. Comme illustre, son départ du FPI pour créer le PPA-CI qui peine aujourd'hui à s'enraciner et drainer beaucoup de militants.

Malgré ses sorties médiatiques et autres harangues, contre les troisièmes mandats et la France, l'ex-chef d'État n'a toujours pas réussi à se poser en alternative face au pouvoir de Ouattara.

A cela s'ajoute l'exacerbation des tensions personnelles entre lui et Affi N'guessan, sans oublier la mise à l'écart de Mme Simone Gbagbo, son ex-épouse et camarade politique ; et les attaques de son entourage contre Blé Goudé. Au fond, faute d'avoir été rassembleur, M. Gbagbo aura jeté ses propres lieutenants dans les bras de Ouattara.

■ Malik Wogo

Éliminatoires CAN 2023 : Eric Sékou Chelle et les Aigles frappent fort d'entrée

Les Stades du continent africain ont vibré au rythme de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 que la Côte d'Ivoire accueillera. Pour son tout premier match à la tête des Aigles du Mali, le nouveau sélectionneur des Aigles et ses poulains ont frappé fort d'entrée en atomisant les Diables Rouges du Congo par le score 4 buts à zéro. Ils viennent ainsi d'envoyer un message fort aux autres adversaires du Groupe G.

Il était attendu lors de son premier match avec les Aigles. Il a répondu présent sur le terrain en mettant en place une équipe compétitive et guerrière. Le nouveau sélectionneur des Aigles du Mali, Eric Sékou Chelle, et ses poulains ont réussi leur premier test en éliminatoires de la coupe d'Afrique des Nations 2023 en surclassant les Diables Rouges du Congo par le score de quatre buts à zéro. Le capitaine des Aigles, Hamari Traoré, et ses coéquipiers ont amorcé le match tambour battant avec la ferme conviction de faire oublier la mésaventure de la dernière Coupe d'Afrique des Nations au Cameroun, et surtout de gommer le match de barrages de la coupe du monde contre les Aigles de Carthage de la Tu-

nisie. Ces deux contre-performances ont sapé le moral des supporters maliens et ont ouvert des plaies béantes dans leurs cœurs, d'où le désintérêt à l'approche de ce match. Mais Eric Sékou Chelle et les Aigles ont répondu par la plus belle des manières en s'imposant logiquement face aux Diables Rouges du Congo qui n'étaient pas venus en victime expiatoire à Bamako. C'est Mohamed Camara qui, d'un tir limpide, ouvre le score dans les ultimes minutes de la rencontre. El Bilal Touré marque le second but malien quelques minutes plus tard. L'attaquant des Aigles, Ibrahima Koné, se blesse et cède sa place à Kalifa Coulibaly à la 35ème minute du match. El Bilal Touré marque le troisième but des Aigles à la 40ème

minute, et Kalifa Coulibaly marque le quatrième but à la 45ème minute. La mi-temps intervient sur ce score de quatre buts à zéro. Au retour des vestiaires, les Congolais décident de limiter les dégâts. Si le bloc rouge des Congolais était costaud au début et était même impénétrable à un certain moment, le sélectionneur des Aigles parvient à contrecarrer le bloc et à lancer les hostilités vers le premier quart d'heure du match par l'intermédiaire de l'attaquant des Aigles Kalifa Coulibaly qui, servi sur un plateau d'or par Moussa Djénépo, ne parvient pas à envoyer la balle au fond des filets du gardien des Diables Rouges. Malgré l'envie des Aigles à se surpasser, ils ne parviennent pas à scorer en seconde période et l'arbitre envoie les 22 acteurs dans les vestiaires sur le score de 4-0.

Une victoire qui leur permet d'envoyer un message fort aux prochains adversaires du Groupe G. Le nouveau sélectionneur des Aigles du Mali, Eric Sékou Chelle, par cette large victoire, a conquis le cœur des Maliens et a prouvé qu'il peut mieux faire avec cette génération. La prochaine journée nous édifiera davantage sur les atouts de cette équipe.

Moussa Samba Diallo
Source : Le Républicain





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous donnez du souffle et de l'élan à des démarches audacieuses qui s'avèreront payantes. Jupiter n'aura pas froid aux yeux et vous donnera le courage d'affirmer vos ambitions professionnelles. Ne rougissez pas de vouloir décrocher un meilleur poste.

La chance vous sourira notamment en matière d'argent, mais cela n'aura rien à voir avec le hasard, car vous la provoquerez. Vous ne gaspillerez certainement pas vos euros dans des gains improbables dans des jeux. Vous aurez des idées plus réalistes.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous vous attèlez à vos occupations avec une attitude constructive et résolue. Vous souhaitez aller de l'avant et vous entraînez les autres dans votre sillon. Vos activités seront porteuses et vos collègues reconnaîtront vos qualités.

Vos soucis seront à mettre sur le compte de questions plus relationnelles que matérielles. Si vous ne gagnez pas d'argent, ce sera parce que l'on refusera de vous en donner. Vous considèrerez ce refus comme une injustice, dont vous demanderez réparation.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous pouvez travailler avec une collaboratrice qui vous apporte du réconfort moral. Elle peut vous encourager à continuer vos tâches. C'est grâce à des rencontres dans votre service que vous allez de l'avant. Écoutez vos ambitions professionnelles.

Les finances sont au beau fixe tant que vous ne craquez pas sur des gadgets. Il est utile de revoir votre relation à l'argent. Elle peut être basée sur de mauvaises habitudes. La journée favorise la prise de bonnes résolutions pour stabiliser le budget.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les dissonances en provenance de la planète rouge pourront vous exposer à des trahisons ou à des formes de chantage plus ou moins déguisées. Neptune ne sera pas en reste. Ces contrariétés pourront vous faire subir une méchante douche écossaise.

Rien ne sera facile ! L'influence perturbatrice de Neptune accentuera le climat de méfiance que vous éprouverez vis-à-vis de votre banque. Certains frais bancaires vous sembleront anormalement élevés. Vos demandes de renseignements resteront sans réponse.



Lion (22 juillet - 23 août)

Côté motivation, vous serez au top, de quoi vous donner à fond et de mettre les bouchées doubles dans votre travail. En revanche, si vous devez obéir à des ordres, ce sera plus compliqué. Le ton montera et vous risquerez des conflits avec un supérieur.

Vous aurez de bonnes raisons d'être optimiste, car l'argent ne devrait plus être un trop gros problème en ce moment. Si vous attendez une somme, le versement d'indemnités ou des facilités de paiement, tout devrait se décanter dans le bon sens du terme.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous saurez vous imposer auprès de vos collègues ou supérieurs avec une plus grande autorité, mais sans aucune agressivité. Ces échanges vous permettront de dissiper certains doutes et de vous remettre au travail de façon nettement plus efficace.

Financièrement, cela ne sera pas une période de vaches maigres, mais vous ouvrirez votre porte-feuille à bon escient. Vous justifierez vos dépenses par l'entretien de la maison, les divertissements des enfants et une petite part à la fantaisie.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous appréciez les collègues avec qui vous travaillez. Ils vous le rendent bien et l'ambiance dans le service est chaleureuse. Parler dans une réunion et donner des idées pourraient être une expérience nouvelle. Attendez-vous à des opportunités agréables.

Les dépenses restent très importantes. Elles apportent des satisfactions sur le moment, mais attention aux regrets. Les frais sont déclenchés par des sorties ou la visite de proches. Les amis occasionnent aussi ces frais. Restez modéré avec les achats.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous êtes directeur de société ou chef d'entreprise, outre l'aspect valorisant de votre statut professionnel, vous aurez une raison supplémentaire de vous accrocher à votre poste : le transmettre à votre enfant ! Vous pensez vraiment à tout...

Contrairement à certains volatiles, vous ne vous laisserez pas plumer aujourd'hui, bien entendu sur un plan strictement financier ! Quelles en sont les raisons ? Elles sont simples : une part de chance, une part de jugeote et un dernier tiers de sagesse...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Mars vous mettra sous pression. Vos rapports seront tendus avec votre direction et les raisons de vous énerver seront nombreuses. Évitez les réactions à chaud et faites appel à vos alliés du moment, le Soleil et Mercure pour trouver des solutions.

Avec Jupiter dissonant à Neptune, soyez prudent. Car si la chance se manifeste, elle pourrait aussi très vite tourner et pas dans le bon sens, vous mettant ainsi face à des réalités difficiles. Les non-paiements vous vaudront des frais supplémentaires.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Le transit de Mercure dans votre maison X aura pour effet de relancer, de dynamiser votre carrière. Vous serez totalement impliqué dans votre activité. Vous évoluerez dans une période décisive qui vous confrontera à une nouvelle méthode de travail.

Jupiter dans votre secteur d'ombre vous apportera des contrariétés du côté argent. Vous devrez renoncer à un avantage financier, matériel. Vous pourriez vous retrouver dans de réelles difficultés avant de conclure un arrangement qui vous conviendra.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Un nouveau contrat pourrait arriver par un concours de circonstances. Il est important de vous faire confiance, car le poste proposé peut demander des responsabilités. Osez saisir l'opportunité. Un appui d'un supérieur hiérarchique peut vous aider.

Continuez à contrôler le budget. Il s'envole dans différentes dépenses. Les économies sont difficiles. Essayez de dépenser modérément. Pour garder l'équilibre financier, de bonnes astuces sont trouvées. Grâce à votre créativité, vous pouvez bricoler.



Poisson (19 février - 21 mars)

Dans votre métier, vous serez très professionnel. Ce ne sera pas le cas de tout le monde... Au final, malgré votre attitude exemplaire, vous ne gagnerez pas plus d'argent que vos collègues. Vos supérieurs ne s'en rendront même pas compte. Décevant !

Vos dépenses superflues ? Aujourd'hui, les dissonances de Saturne vous feront croire qu'elles sont indispensables. Ce sera un leurre... Ami Poissons, vous pourrez même ironiser à propos de toutes ces fourmis soucieuses d'économiser leur argent.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1010 **Malikilé**



Les sanctions anti-français
Ne nous laissons pas manipuler!



1011 **Malikilé**



Liberté provisoire pour Oumar Marika
Que fera le tonitruant homme politique?



1012 **Malikilé**



De Montargis Teli à la rencontre de "Sira" à djaz Anka Wuli Mali V
"Au sud, les gens commencent à partir de Bamako"



1013 **Malikilé**



Operation Kaktoul
Du renfort pour le front Sud à Sikasso



1014 **Malikilé**



Après les sanctions CEDEAD-UEMOA
Le Mali vers un bras de fer ou un compromis?



1015 **Malikilé**



Sanctions CEDEAD-UEMOA
La riposte du gouvernement



1016 **Malikilé**



Sanctions de la CEDEAD contre le Mali
Une pluie de réactions



1017 **Malikilé**



Chequeil Kokalla Maiga
L'Homme de l'Année 2021



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23